

PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**



Commune de Saint Divy

Analyse de la commune

Récapitulatif des modifications apportées suite à l'enquête publique – commune de Saint Divy

Référence - Page / Paragraphe	Modifications	Justifications
<i>Page 17 – Paragraphe III.4.a. Charge organique</i>	"Lors du bilan 2017, la charge organique moyenne arrivant à la station représentait entre 33 et 54% de sa capacité totale. Sur l'année 2018, la charge organique a représenté entre 28% et 65 % de la capacité de la station, avec une charge supérieure à 60% sur deux mois de l'année. La charge organique maximum sur la station est donc de 2600 EH (65 % soit 156 kgDBO5/j)."	Remarque SEA
<i>Page 46 – Paragraphe VI.7. Compatibilité entre le zonage et la capacité de la station d'épuration</i>	En considérant la charge organique actuelle maximum observée deux mois dans l'année sur la station d'épuration de Saint-Thonan (2 600 EH) et l'augmentation de la charge organique sur Saint-Thonan (87 + 595 EH) et sur Saint-Divy (100 + 575 EH), la charge organique maximum future sera de 3 957 EH, toujours compatible avec la capacité nominale de la station.	
<i>Page 46 – Paragraphe VI-5. Proposition de zonage</i>	Les parcelles non construites en zone A ou N sont sorties du zonage d'assainissement collectif réglementaire.	Exclusion des zones A et N du zonage AC suite à l'enquête publique
<i>Pages 7, 48 et 49</i>	Cartes de zonage modifiées	

SOMMAIRE

I) RESUME NON TECHNIQUE	5
II) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DIVY	8
II-1. Démographie de la commune de Saint-Divy	9
II-2. Contraintes environnementales	11
III) LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE SAINT-DIVY	13
III-1. Point sur les zonages d'assainissement	14
III-2. Caractéristiques des abonnés raccordés au réseau de collecte des eaux usées	14
III-3. Le réseau de collecte des eaux usées de la commune	15
III-4. Effluents de la commune de Saint-Divy	17
III.4.a. Charge organique	17
III.4.b. Charge hydraulique	19
III.4.c. Estimation des futures charges à traiter	19
III-5. Les travaux à prévoir sur le système de collecte de Saint-Divy	20
III.5.a. Réhabilitation du réseau	20
III.5.b. Création de nouveaux réseaux	20
IV) L'ETAT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) SUR SAINT-DIVY	22
IV-1. Etat du parc des dispositifs ANC de Saint-Divy	23
IV-2. L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sur la commune de Saint-Divy	23
V) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES	27
V-1. Présentation générale	28
V-2. Le secteur de la zone d'activités de Penhoat	30
V-3. Le secteur de Rospluen-Kerhervé	32
V-4. Le secteur de l'Orée-du-bourg	34
V-5. Le secteur de Keravel	36
V-6. Le secteur de Kerhuel Poulfanq	38
V-7. Le secteur de Lesivy Vian	40

VI)	ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS	42
VI-1.	Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires	43
VI-2.	Comparaison des couts des scénarios envisagés	43
VI-3.	Première conclusion	45
VI-4.	Les autres paramètres à prendre en compte	45
VI-5.	Proposition de zonage	46
VI-6.	Justifications du zonage proposé	46
VI-7.	Compatibilité entre le zonage et la capacité de la station d'épuration	46
VII)	CARTES DE ZONAGE	47

Figure 1	Projet de PLUi sur la commune de Saint-Divy	10
Figure 2	Cartes des contraintes environnementales sur la commune de Saint-Divy	12
Figure 4 :	état des contraintes environnementales	12
Figure 4 :	les différents zonages d'assainissement réalisés sur la commune de Saint-Divy	14
Figure 5 :	volumes assujettis à l'assainissement en 2015 et 2016 (source : Bilans SEA) sur la commune de Saint-Divy	14
Figure 6 :	caractéristiques du réseau de collecte des eaux usées de Saint-Divy	15
Figure 7	Plan du réseau de collecte des eaux usées	16
Figure 8 :	Charges organiques mesurées lors du bilan SEA 2017	17
Figure 9 :	Répartition du nombre de branchement du réseau de collecte raccordé à la station d'épuration de Saint-Thonan	17
Figure 10 :	Estimatif de la charge organique associée aux gros consommateurs des communes de Saint-Thonan et Saint-Divy	18
Figure 11 :	Répartition des charges hydrauliques reçues par la station d'épuration de Saint-Thonan	19
Figure 12	Réseau à créer dans le zonage réglementaire	20
Figure 13 :	Coût des travaux de collecte à réaliser sur le zonage d'assainissement réglementaire actuel	21
Figure 14 :	état du parc des dispositifs d'assainissement non collectifs de la commune de Saint-Divy au 31/12/2018	23
Figure 16 :	état des dispositifs ANC sur Saint-Divy	24
Figure 16	Carte de présentation de l'état des dispositifs d'assainissement non collectif en octobre 2014 sur la commune de Saint-Divy	24
Figure 17 :	carte d'aptitude des sols et position des zones humides	25
Figure 18	Carte d'aptitude des sols et de géologie sur la commune de Saint-Divy	26
Figure 19 :	secteurs étudiés à Saint-Divy	28
Figure 20	Secteurs à étudier sur la commune de Saint-Divy	29
Figure 21 :	localisation du secteur de la zone d'activité de Penhoat	30
Figure 22 :	Analyse des contraintes de surface	30
Figure 23 :	Carte d'aptitude des sols	30
Figure 24 :	projet de raccordement pour la zone d'activités de Penhoat	31
Figure 29 :	localisation du secteur de Rospluen-Kerhervé	32
Figure 30 :	Analyse des contraintes de surface	32
Figure 31 :	Carte d'aptitude des sols	32
Figure 32 :	projet de raccordement du secteur de Rospluen-Kerhervé au réseau de collecte du bourg	33

Figure 33 : localisation du secteur de l'Orée du bourg.....	34
Figure 34 : Analyse des contraintes de surface	34
Figure 35 : Carte d'aptitude des sols	34
Figure 36 : Projet de raccordement du secteur de l'Orée-du-bourg	35
Figure 37 : localisation du secteur de Keravel	36
Figure 38 : Analyse des contraintes de surface	36
Figure 39 : Carte d'aptitude des sols	36
Figure 40 : projet de raccordement du secteur de Keravel sur le bourg.....	37
Figure 41 : localisation du secteur de Kerhuel Poulfanq.....	38
Figure 42 : Analyse des contraintes de surface	38
Figure 43 : Carte d'aptitude des sols	38
Figure 44 : projet de raccordement pour le secteur de Kerhuel Poulfanq	39
Figure 45 : localisation du secteur du hameau de Lesivy Vian.....	40
Figure 46 : analyse des surfaces des parcelles.	40
Figure 47 : aptitude des sols du hameau de Lesivy Vian.....	40
Figure 48 : projet de raccordement du hameau de Lesivy Vian.....	41
Figure 49 : caractéristiques des zones étudiées	43
Figure 50 : estimation des coûts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.....	44
Figure 51 : tableau des inconvénients et des avantages inhérents à chaque système d'assainissement.	45
Figure 52 : zonage d'assainissement proposé pour la commune de Saint-Divy	49
Figure 56 : proposition de zonage d'assainissement.....	49

I) RESUME NON TECHNIQUE

La commune de Saint-Divy comptait 1508 habitants en 2015. Le taux d'occupation des logements égal à 2.6 habitants est en baisse depuis 1968. La communauté de commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), en cours d'élaboration, qui couvre l'ensemble des 22 communes du territoire. Sur la commune de Saint-Divy, le PLUi prévoit environ 2.2 hectares pour l'urbanisation future au sein du zonage d'assainissement réglementaire, avec une densité de 18 logements à l'hectare.

Les contraintes environnementales sont les suivantes : existence d'un périmètre de protection de captage, nombreuses zones humides, présence de la Znieff de la forêt de Landerneau ...

Le bourg de Saint-Divy est équipé d'un réseau d'assainissement de 12 km environ, sur lequel sont raccordés 315 abonnés (chiffre de 2016).

Les eaux usées collectées sur la commune de Saint-Divy sont traitées par la station d'épuration de Saint-Thonan, une station d'épuration « boues activées » de capacité de traitement de 4000 EH et mise en service en 2009. La charge organique nominale est de 240 kg de DBO₅/ jour et la charge hydraulique de 865 m³/j. Cette station rejette les effluents traités dans le ruisseau de Prat Ledan et, selon le niveau de rejet, un poste de refoulement permet d'envoyer les effluents vers un second cours d'eau : Ruisseau de Keraiber à Fuzoret. Les deux cours d'eau récepteurs sont des affluents de l'Aber Wrac'h. En 2017, le milieu récepteur était légèrement déclassé pour le paramètre phosphore. La répartition des débits de rejet serait à revoir.

D'un point de vue de l'assainissement non collectif, on recense 265 dispositifs dont deux tiers ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront être réhabilités à terme (6 non conformes avec danger). L'aptitude des sols est favorable à défavorable selon les parcelles, avec des sols peu profonds (arène granitique), argileux et parfois hydromorphes.

L'objet de l'étude vise à étudier les secteurs qui :

- ne sont pas situés dans le zonage d'assainissement collectif réglementaire,
- sont situés dans une zone urbanisée ou à urbaniser
- ou sont des hameaux situés en zone sensible

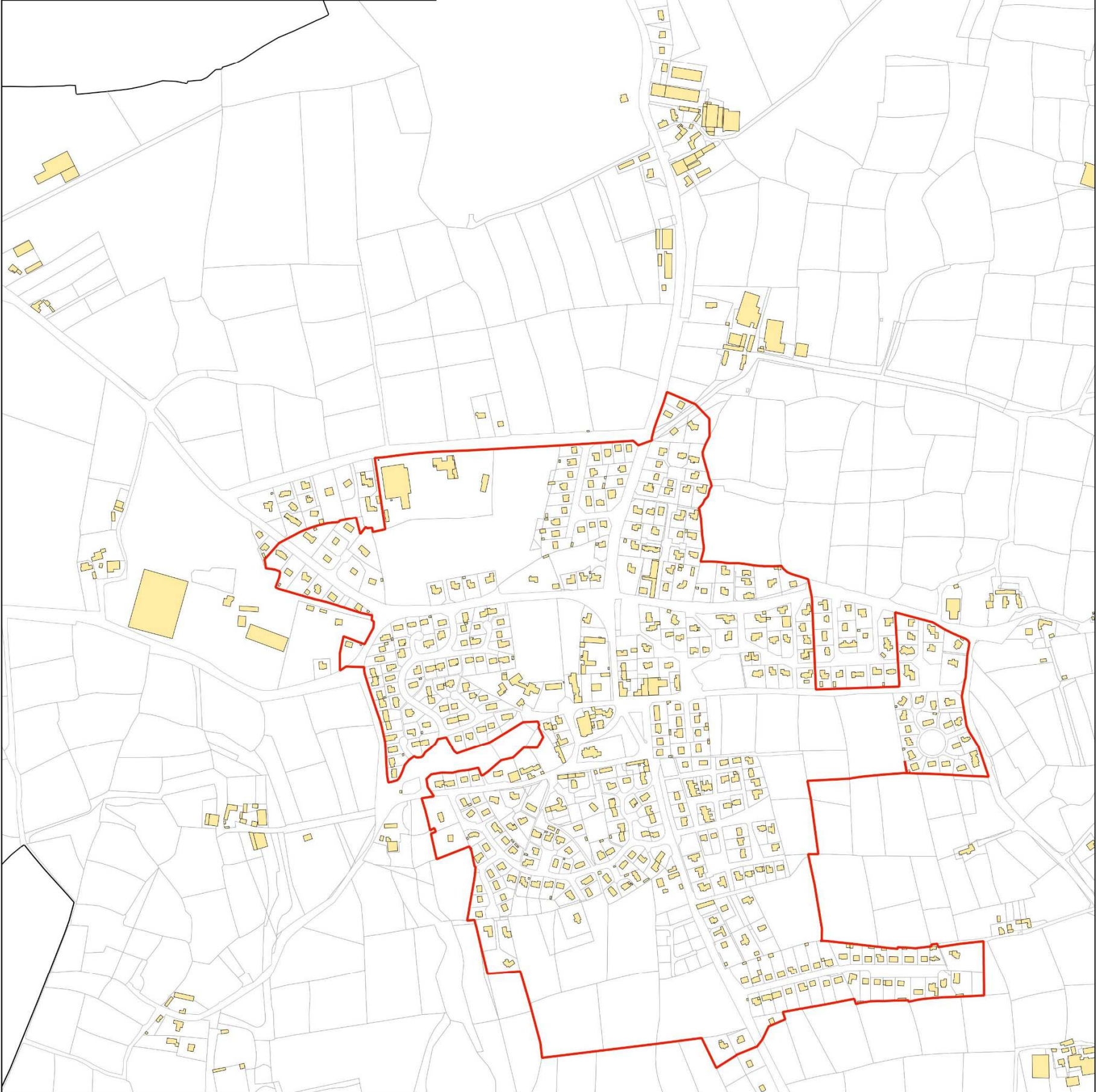
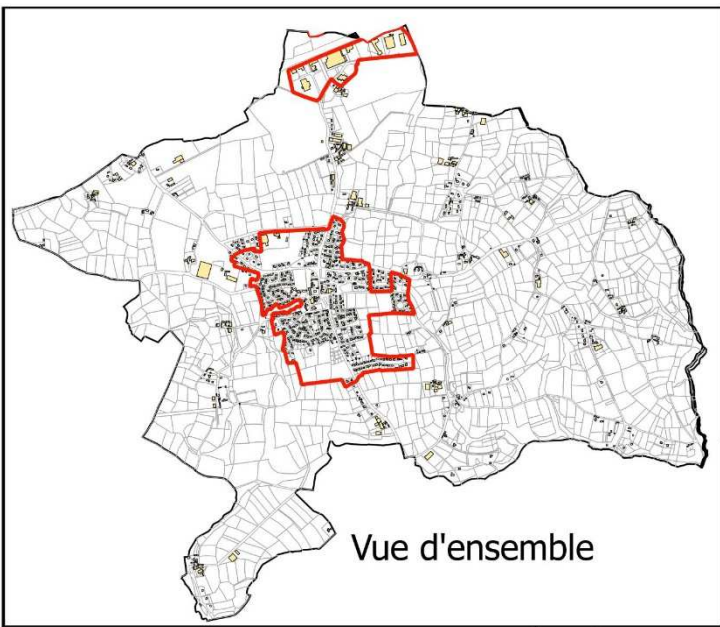
Ce sont six secteurs qui ont été étudiés. Dans la majorité des cas, il apparaît que l'assainissement collectif constitue la manière la plus économique de traiter les eaux usées.

Il est proposé de régulariser le zonage effectif en zonage réglementaire et d'inclure les secteurs de la zone d'activités de Penhoat, de l'Orée du bourg et de Keravel dans le zonage assainissement collectif.


Ce zonage proposé pour la commune de Saint-Divy est compatible avec la capacité de traitement de la station d'épuration de Saint-Thonan (4000 EH).

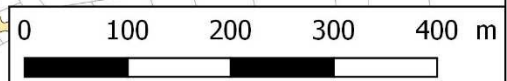

D'un point de vue hydraulique, la station recevra un supplément de 101 m³/j sur Saint-Divy et 102 m³/j sur Saint-Thonan, soit un volume total de 523 m³/j par temps de pluie et période de nappe haute, compatible avec la capacité de 865 m³/j de la station.

Il faudra cependant que l'acceptabilité du milieu récepteur soit surveillée sur Saint-Thonan et que l'impact des entreprises soit évalué avec davantage de précisions.



Commune de Saint Divy

 Zonage d'assainissement collectif



II) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SAINT-DIVY

II-1. *Démographie de la commune de Saint-Divy*

En 2015, la commune de Saint-Divy comptait 1 508 habitants. Pendant la période 2009-2014, le taux de croissance annuel était égal à 2.3% par an. Le taux d'occupation est de 2.6 habitants par logement sur la commune.

Les hypothèses retenues pour l'évolution sur 20 ans sont :

- Un taux d'occupation de 2.60 habitants par logement
- Un rythme de construction de 10 logements par an
- Une densité de **18 logements par hectare** sur les secteurs à urbaniser

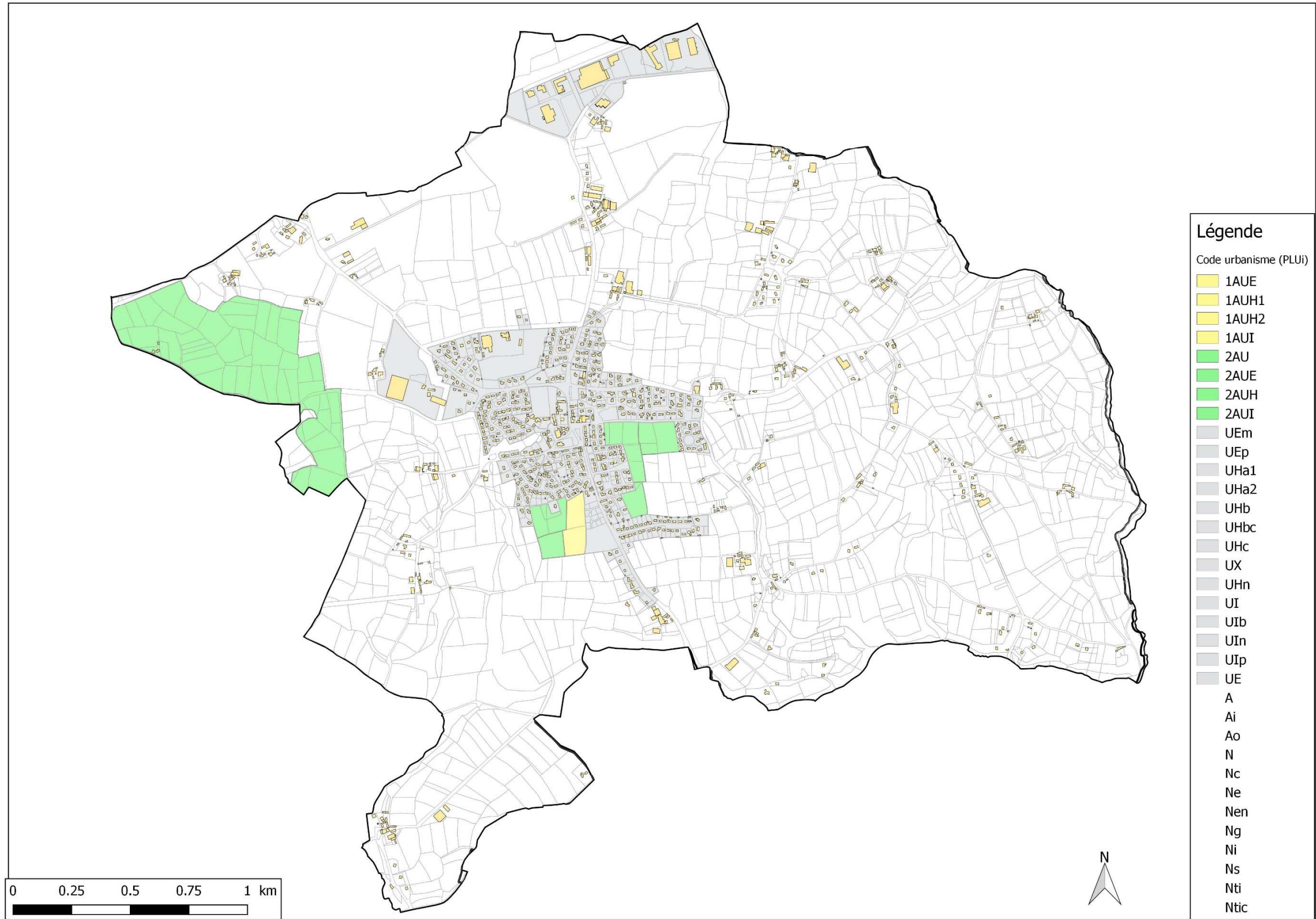


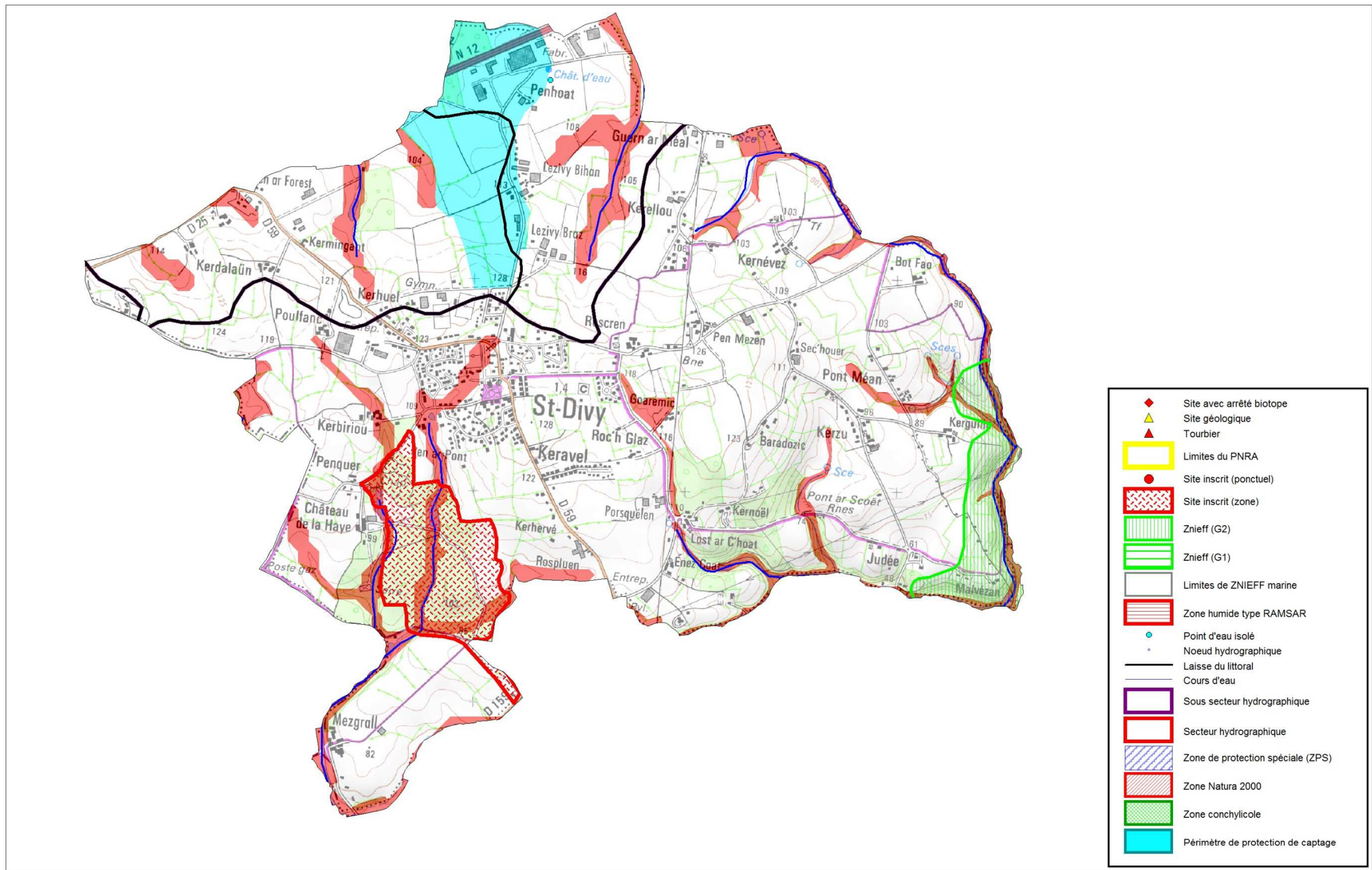
Figure 1 Projet de PLUi sur la commune de Saint-Divy

II-2. *Contraintes environnementales*

La commune de Saint-Divy est concernée par quelques contraintes environnementales :

- Présence de la ZNIEFF de type 2 de la Forêt de Landerneau au Sud de la commune.
- Périmètre de protection de captage de Pen Ar Quiniquis au Sud-Ouest du bourg en limite de la commune.
- Présence de zones humides sur le territoire communal
- Site inscrit « Abords du manoir de la Haye y compris les ruisseaux et les allées »

La carte de la page suivante localise ces zones à fort enjeu environnemental. Ces points sont présentés dans le rapport « Partie 1 » de l'étude de zonage.



CARTE DE SITUATION ET DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Echelle : 1 / 30 000 ème



Figure 2 Cartes des contraintes environnementales sur la commune de Saint-Divy

III) LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE SAINT-DIVY

III-1. *Point sur les zonages d'assainissement*

Le tableau ci-dessous présente l'historique de la réalisation du zonage d'assainissement depuis sa création :

Bureau d'étude	Année	Observation
ALIDADE	2000	Zonage initial

Figure 4 : les différents zonages d'assainissement réalisés sur la commune de Saint-Divy

III-2. *Caractéristiques des abonnés raccordés au réseau de collecte des eaux usées*

Les informations ci-dessous proviennent des bilans de fonctionnement annuels du SEA du Finistère.

Année	Unité	2015	2016	Moyenne
Volumes assujettis	m ³	25081	25081	25081
Nombre total d'abonnés	abonnés	310	315	313
Volume assujetti par abonné	m ³ /an	81	80	80
Nombre d'habitants par habitation	habitants	2,6	2,6	2,6
Volume journalier consommé par habitant	L/hab/j	85	84	85
Estimation des volumes des gros consommateurs	m ³ /an	0	0	0
Nombre de gros consommateurs	abonnés identifiés	0	0	0
Volume journalier consommé par habitant hors gros consommateurs	L/hab/j	85	84	85

Figure 5 : volumes assujettis à l'assainissement en 2015 et 2016 (source : Bilans SEA) sur la commune de Saint-Divy.

Les volumes assujettis à l'assainissement pour la commune de Saint-Divy représentent 25081 m³ pour l'année 2015. La consommation augmente régulièrement. Ce volume est restitué au réseau par 315 branchements actifs (chiffre de 2016).

La consommation journalière moyenne d'un habitant de Saint-Divy s'élève donc à 85 litres par jour, ce qui est plus faible que la moyenne française fixée à 130 l/j/hab.

→ On retiendra que la consommation d'eau par habitant de Saint-Divy représente 85 litres par jour.

III-3. *Le réseau de collecte des eaux usées de la commune*

Un plan du réseau de collecte des eaux usées figure sur la page suivante.

Le réseau de Saint-Divy est de type séparatif et est principalement constitué de conduites en PVC. Les conduites les plus anciennes sont en amiante-ciment. Le réseau dessert le bourg, les proches quartiers ainsi que la zone artisanale Ouest.

Caractéristiques du réseau (pour la partie du bourg)		Réseau du bourg
Linéaire de réseau EU	Réseau gravitaire séparatif	10 km
	Réseau gravitaire unitaire	
	Réseau de refoulement	2 km
Déversoir d'orage	Nombre de déversoirs d'orage	0
Postes de refoulement	Nombre de postes de refoulement	4 (+1 poste simplifié)
Nombre de branchements ¹		315 abonnés en 2016
Volumes collectés		

Figure 6 : caractéristiques du réseau de collecte des eaux usées de Saint-Divy

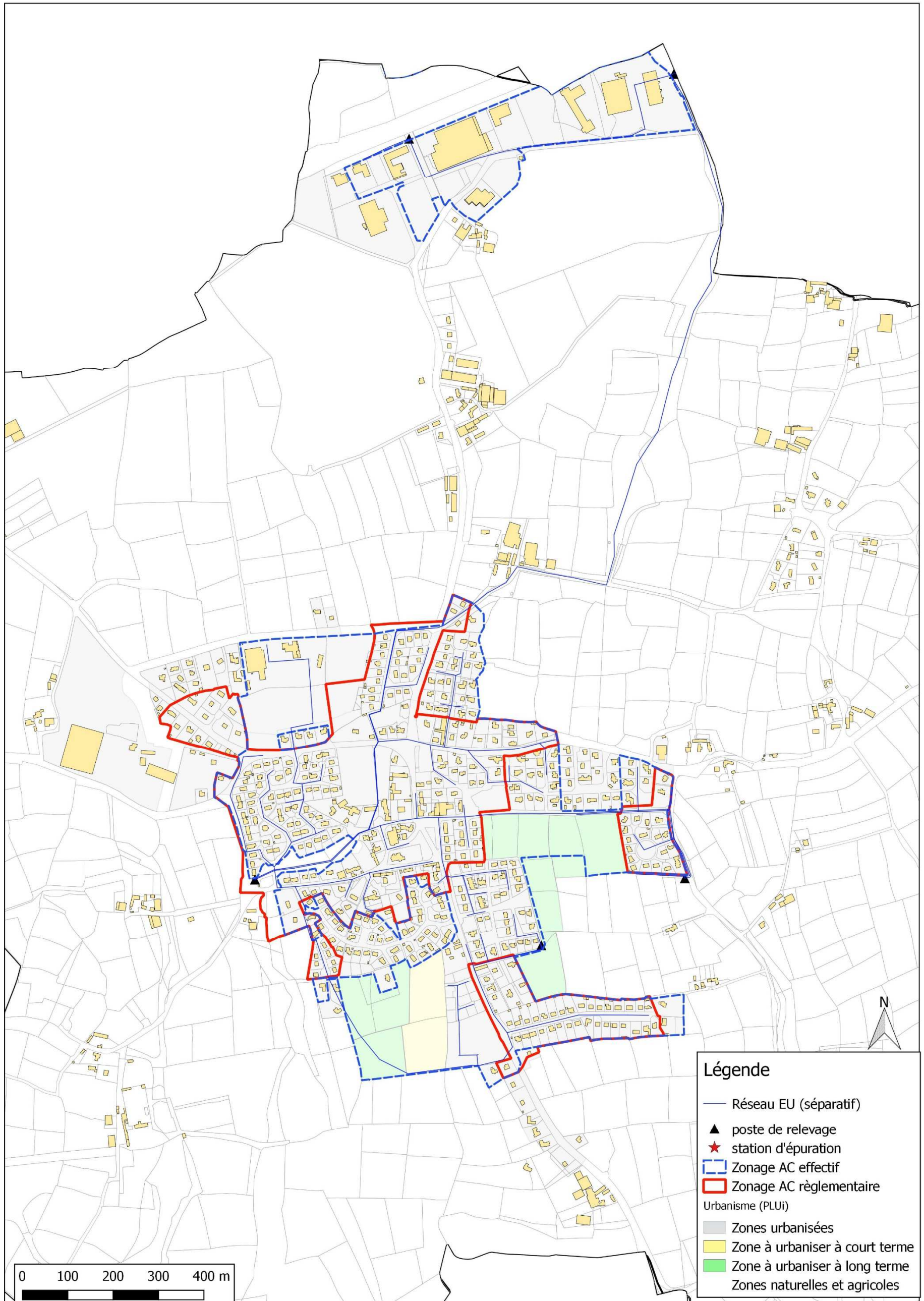


Figure 7 Plan du réseau de collecte des eaux usées

III-4. Effluents de la commune de Saint-Divy

Les effluents de la commune de Saint-Divy sont traités par la station d'épuration de Saint-Thonan.

III.4.a. Charge organique

Année du bilan		Taux de charge en %	Charge organique de la station (basée sur la DBO5/j)
2017	Charge minimale (week-end)	33%	80 kg/jour
	Charge maximale (semaine)	54%	130 kg/jour
	Charge moyenne	48%	116 kg/jour
	Capacité nominale		240 kg/jour

Figure 8 : Charges organiques mesurées lors du bilan SEA 2017

En 2017, la charge organique moyenne arrivant à la station représentait entre 33 et 54% de sa capacité totale. Sur l'année 2018, la charge organique a représenté entre 28% et 65 % de la capacité de la station, avec une charge supérieure à 60% sur deux mois de l'année. **La charge organique maximum sur la station est donc de 2600 EH** (65 % soit 156 kgDBO5/j).

Le nombre de branchements raccordés à la station était le suivant :

Commune	Nombre de branchement total	Nombre de branchement d'habitation	Taux d'occupation en habitants par logement	Nombre d'habitants raccordés	Nombre de branchement d'entreprise ou équivalent
Saint-Thonan	507	495	2.8	1386	12
Saint-Divy	315	307	2.6	799	8
TOTAL	822	802		2185	20

Figure 9 : Répartition du nombre de branchement du réseau de collecte raccordé à la station d'épuration de Saint-Thonan

Noms	Commune	Activité	Consommation	Nbre d'EH estimé
SA Cloître Imprimeur	Saint-Thonan	Imprimerie-restauration (120 personnes) (0.5EH/employé)	2092 m3/an ¹ (rejet industriel)	60 EH
Restaurant Ouvrier	Saint-Thonan	80-100 repas/j (0.25EH/repas)	776 m3/an	25 EH
Pâtisserie Stephan	Saint-Thonan	Pâtisserie industrielle (10 emplois) (0.5EH/employé)	3350 m3/an ¹ (rejet industriel)	5 EH
Cogedis	Saint-Thonan	Siège administratif (60 emplois)	588 m3/an	20 EH

¹ Consommation 2014, source : VEOLIA.

On rappelle que le conseil général du Finistère considère qu'un Equivalent Habitant rejette 150 l/j

		(1/3EH/employé bureau)		
Ecole	Saint-Thonan	260 élèves (0.1EH/élève)	180 m3/an	26 EH
Ecole Cantine	Saint-Thonan	200 repas/jour (0.25EH/repas)		50 EH
Association Don Bosco	Saint-Thonan	Cuisine centrale (8 salariés - 150 L/EH/j)	857 m3/an ¹	16 EH
Bâtiments municipaux	Saint-Thonan	(150 L/EH/j)	2292 m3/an	42 EH
Jardinerie Lagadec	Saint-Thonan	10 employés (0.5EH/employé)	100 m3/an	5 EH
Lessonia produit pour Spa	Saint-Thonan	40-50 employés (0.5EH/employé)	2720 m3/an ¹	25 EH
Coopérative Prestor	Saint-Thonan	Station de lavage de camions (150 L/EH/j)	1191 m3/an ¹	22 EH
Earl moalic gerard	Saint-Thonan	Elevage de vaches laitières	589 m3/an ¹	0.5 EH
SOUS-TOTAL SAINT-THONAN				296.5 EH
SILL	Saint-Divy	Entrepôt -Producteur de lait, potage, jus, plats préparés	545 m3/an ¹	0.5 EH
Ecoles	Saint-Divy	140+50 élèves (0.1EH/élève)		19 EH
Ecole Cantine	Saint-Divy	100 repas/j (0.25EH/repas)		25 EH
Maison associative	Saint-Divy	-	-	-
Daregal	Saint-Divy	Producteur d'herbes culinaires 40 personnes (0.5EH/employé)		20 EH
Prigent Abivien	Saint-Divy	8 employés (0.5EH/employé)		4EH
EFI	Saint-Divy	Entrepot frigorifique d'iroise	-	-
SAS Sodileck (Leclerc)	Saint-Divy	(150 L/EH/j)	consommation depuis la pose du compteur le 22/07/2014 : 322m3 en 148 jours ¹	15 EH
SOUS-TOTAL SAINT-DIVY				83.5
TOTAL				380 EH
Charge organique				22.8 kg de DBO5

Figure 10 : Estimatif de la charge organique associée aux gros consommateurs des communes de Saint-Thonan et Saint-Divy

Les gros consommateurs représentent une charge organique de 22.8 kg de DBO₅/jour. On considère que la station reçoit une charge organique de 130 kg de DBO₅ à laquelle on soustrait la part des gros consommateurs ; la charge organique associée aux habitants de Saint-Thonan et Saint-Divy représente donc 107.2 kg de DBO₅ cela correspond à une charge entrante de DBO₅ par habitant égale à 107 200 g DBO₅ / 2185 habitants = **49 g DBO₅ / habitant. Soit un ratio de 0.82 EH/habitant**

Cette valeur est plus faible que les 60 g DBO₅/EH théoriques, mais un peu plus élevée que les valeurs habituellement mesurées dans les communes rurales de Bretagne (30 g de DBO₅/EH).
On retient donc pour la commune de Saint-Divy un ratio de 0.82 EH/habitant.

Sur la commune de Saint-Divy, on dénombre 799 habitants raccordés sur la base d'un ratio de 2.6 habitants/logement ce qui équivaut à 655 EH (ratio de 0.82 EH/habitant) auxquels on ajoute 83.5 EH correspondant aux gros consommateurs soit un total d'environ 739 EH.

III.4.b. Charge hydraulique

Le conseil départemental du Finistère considère qu'un Equivalent Habitant rejette 150 l/j avec la répartition suivante :

- 90 l/j en débit sanitaire
- 30 l/j en débit d'eaux parasites pluviales
- 30 l/j en débit d'eaux parasites d'infiltration

En ce qui concerne les charges hydrauliques, le SEA considère les volumes collectés suivants (par l'ensemble des réseaux de collecte de Saint Divy et Saint Thonan) :

	Temps sec nappe basse	Temps sec Nappe haute	Temps de pluie Nappe basse	Temps de pluie Nappe haute
Débit sanitaire actuel	210 m3/jour	210 m3/jour	210 m3/jour	210 m3/jour
Eaux parasites de pluie ²			60 m3/jour	60 m3/jour
Eaux parasites de nappe		50 m3/jour		50 m3/jour
Total	210 m3/jour	260 m3/jour	270 m3/jour	320 m3/jour
Total par habitant (base : 2239 habitants)	94 l/jour/hab	22 l/jour/hab (eau de nappe uniquement)	27 l/jour/hab (eau de pluie uniquement)	143 l/jour/hab
Valeur habituellement retenue	90 l/j/EH	30 l/j/EH	30 l/j/EH	150 l/j/EH

Figure 11 : Répartition des charges hydrauliques reçues par la station d'épuration de Saint-Thonan

Les volumes d'eaux parasites reçues par la station d'épuration sont très faibles. En effet, la charge hydraulique n'augmente que de 7%.

III.4.c. Estimation des futures charges à traiter

En accord avec les recommandations du SCOT du pays de Brest, le PLUi impose une densité de 18 logements par hectare pour les communes péri-urbaines.

Les secteurs urbanisés et urbanisables situés dans le zonage réglementaire (qui seront raccordés au réseau d'assainissement communal) représentent environ 2.2 hectares :

- Zone urbanisée UHc : 13 habitations existantes incluses dans le zonage d'assainissement collectif à raccorder, un lotissement de 12 habitations en cours de construction et un projet de construction sur 1.2 ha, soit une possibilité de construire 22 nouveaux logements

Le nombre d'habitations supplémentaires sur ces secteurs représente donc 47 logements à terme, soit 47 x 2.6 habitants/logements = 122 habitants.

Nous retiendrons que le flux d'EH supplémentaire sera égal à 122 habitants x 0.82 EH/habitant = 100EH.

Si le zonage d'assainissement réglementaire reste identique, en 2048, le nombre d'EH reçus par la station d'épuration devrait atteindre 2170 + 100 = 2 270 EH.

² 4m3/mm pour une pluie de référence de 15 mm

III-5. Les travaux à prévoir sur le système de collecte de Saint-Divy

III.5.a. Réhabilitation du réseau

Etant donné la faible proportion d'eaux parasites, il n'est pas nécessaire d'effectuer d'étude diagnostique de réseau ou de campagne de contrôles de branchement dans l'immédiat.

III.5.b. Création de nouveaux réseaux

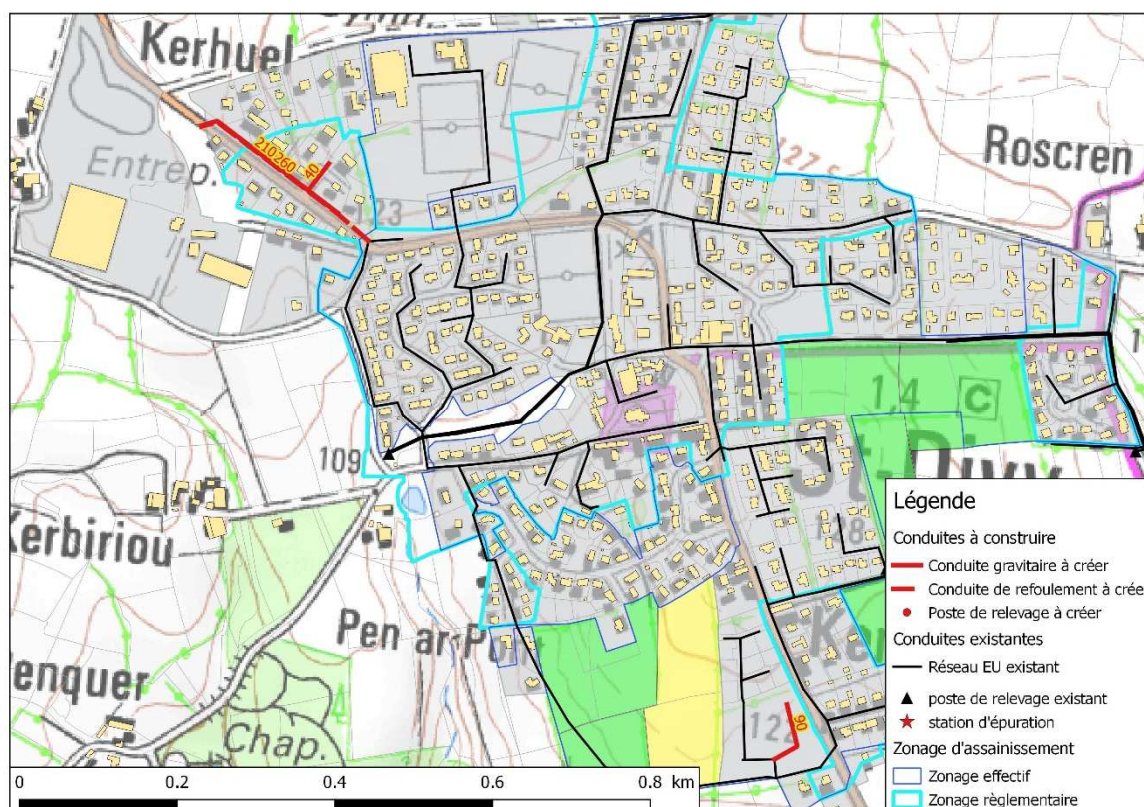


Figure 12 Réseau à créer dans le zonage réglementaire

D'après la carte ci-dessus, on peut estimer qu'il faut créer environ 600 mètres de conduites et un poste de relevement pour raccorder 13 habitations existantes et 22 nouvelles habitations. Le coût d'une telle opération a été estimé et synthétisé dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	210	29 400,00 €
Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	40	5 200,00 €
Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	90	9 000,00 €
Réseau de refoulement DN80 sous voirie départementale	Mètre linéaire	100,00 €	260	26 000,00 €
Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	22	17 600,00 €
Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	13	10 400,00 €
Station d'épuration	Nb EH	- €		- €
Poste de relèvement individuel	Forfait	5 000,00 €		- €
Autre	Forfait	- €		- €
			Sous total	132 600,00 €
Maîtrise d'œuvre	%	6%		7 956,00 €
			Cout total	140 556,00 €
Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,40 €	210	294,00 €
Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1	40	40,00 €
Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1		- €
Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1	59	59,00 €
Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1	0	- €
Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8000	1	8 000,00 €
Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8000		- €
Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	0	22	- €
Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	0	13	- €
Exploitation Station d'épuration	EH			- €
Exploitation Poste de relèvement individuel	Forfait	250,00 €		- €
Autre	Forfait	- €		- €
Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	875,10 €	1	875,10 €
Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
			Cout total annuel	9 268,10 €

Figure 13 : Coût des travaux de collecte à réaliser sur le zonage d'assainissement réglementaire actuel

Il est à noter que les travaux à effectuer sont à coordonner avec les travaux potentiels de raccordement du secteur de Kerhuel-Pouffanq.

IV) L'ETAT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) SUR SAINT-DIVY

IV-1. *Etat du parc des dispositifs ANC de Saint-Divy*

Au 31 décembre 2018, le SPANC de la CCPLD a recensé 265 dispositifs ANC localisés sur la carte de la page suivante. Sur ce total,

- 91 sont conformes à la réglementation en vigueur
- 168 sont classées « article 4 – cas « installation non conforme – travaux dans un délai de 1 an si vente »
- 6 sont non conformes et présentant un danger pour la santé des personnes, soit environ 2 % du total des installations que les propriétaires doivent **obligatoirement** mettre aux normes sous 4 ans.

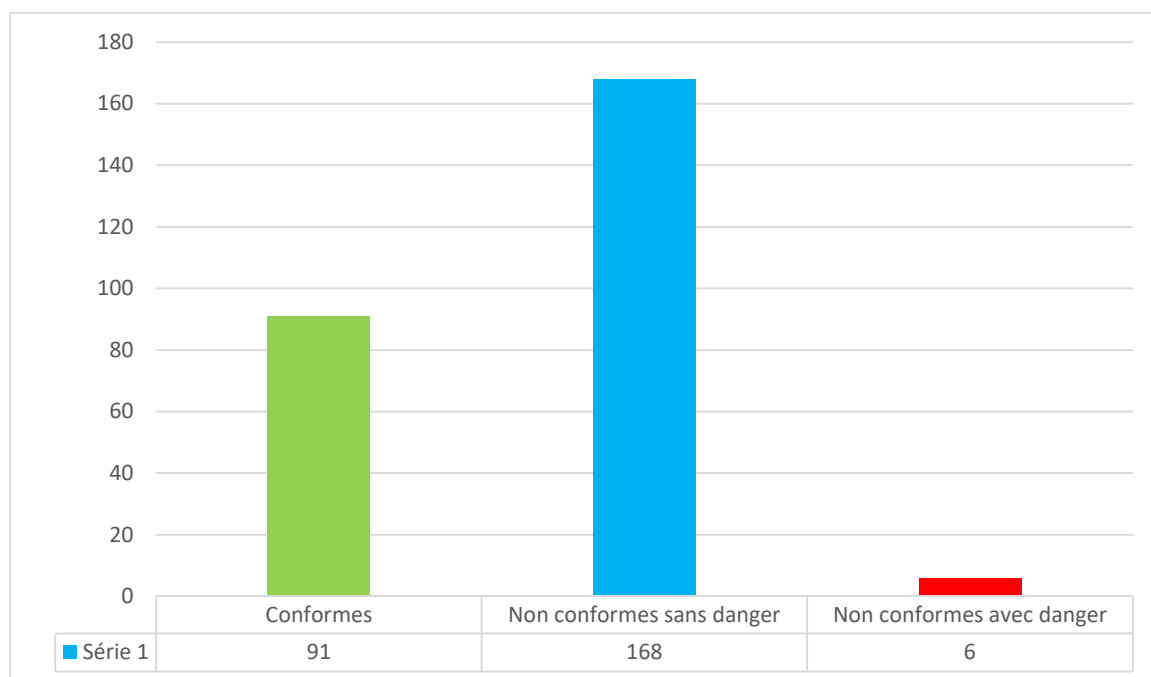


Figure 14 : état du parc des dispositifs d'assainissement non collectifs de la commune de Saint-Divy au 31/12/2018

On peut estimer que 66% des dispositifs de la commune de Saint-Divy ne sont pas conformes et devront à terme être repris. Ce taux est conforme au taux observé sur l'ensemble de la communauté de communes (68 %).

IV-2. *L'aptitude des sols à l'assainissement non collectif sur la commune de Saint-Divy*

La carte d'aptitude des sols figure sur la page suivante. Pour la réaliser, 20 sondages ont été réalisés par le bureau d'étude Alidade en 2000 ainsi que 19 sondages par le bureau d'étude TPAe en 2014. En règle générale, on découvre des sols très argileux avec la présence de l'arène granitique à faible profondeur.

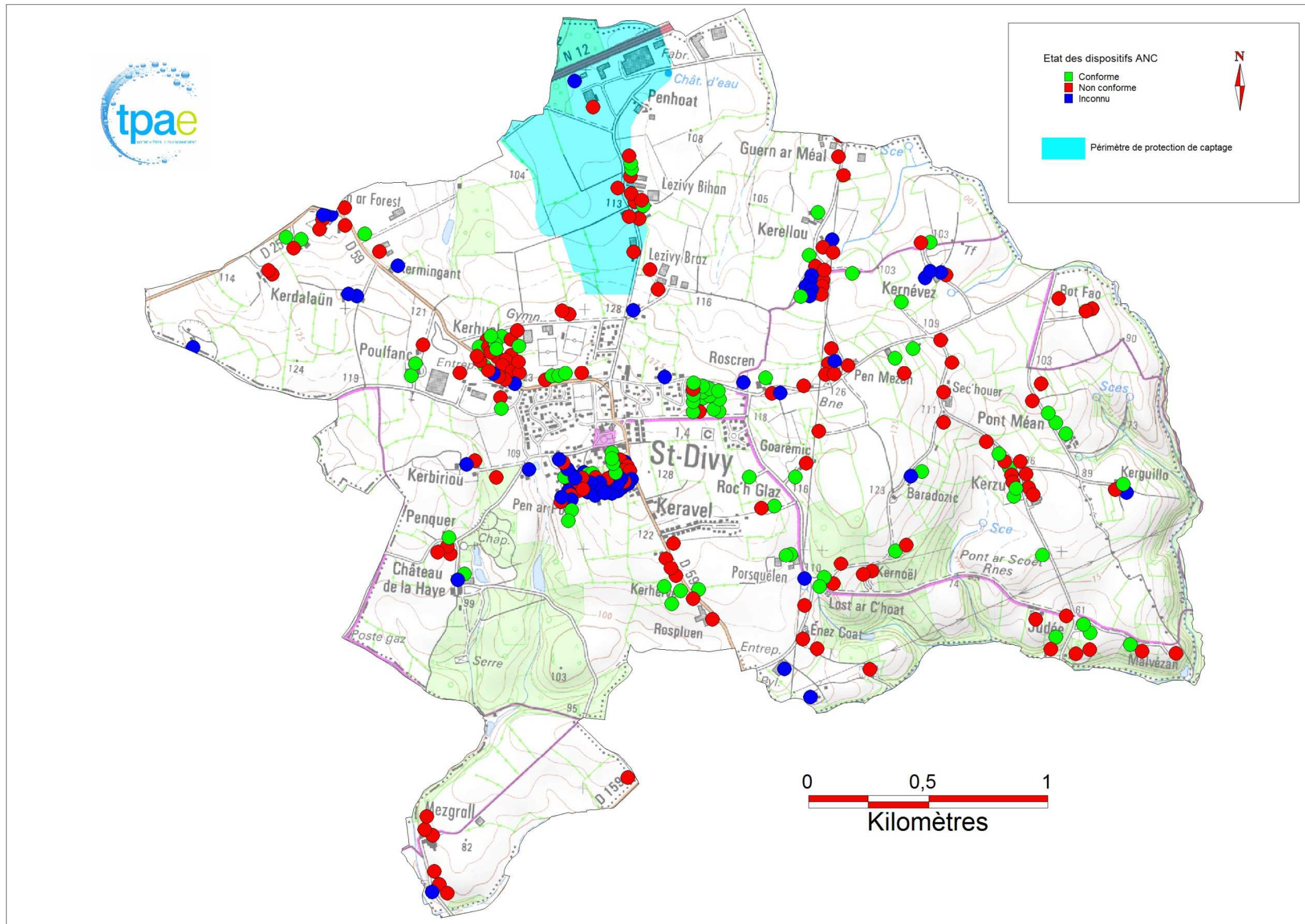


Figure 16 Carte de présentation de l'état des dispositifs d'assainissement non collectif en octobre 2014 sur la commune de Saint-Divy

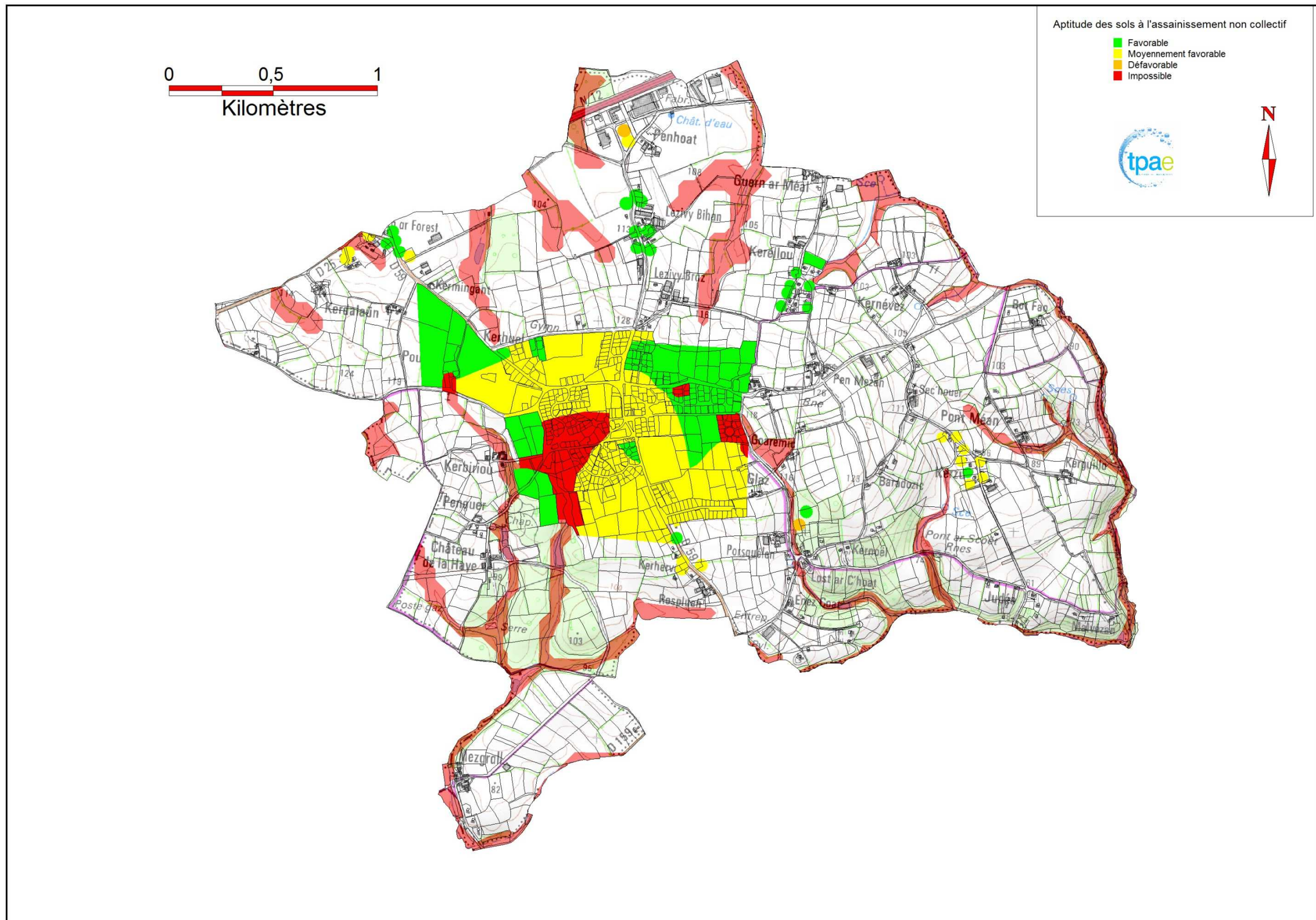


Figure 17 : carte d'aptitude des sols et position des zones humides

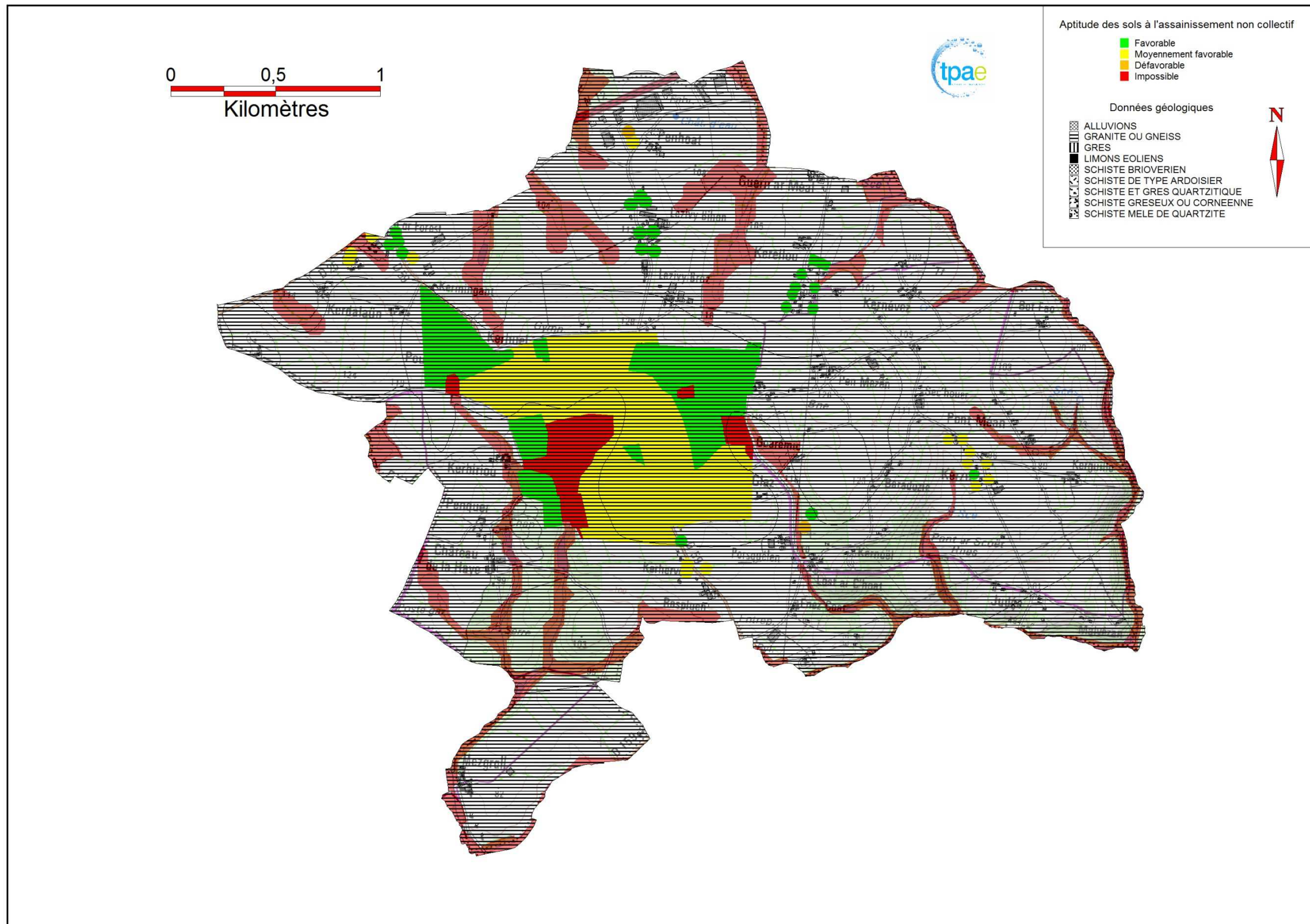


Figure 18 Carte d'aptitude des sols et de géologie sur la commune de Saint-Divy

V) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES

V-1. *Présentation générale*

Sept secteurs ont été étudiés. Leurs localisations figurent sur la carte de la page suivante et leurs principales caractéristiques sont reportées dans le tableau suivant :

Secteur d'étude	Destination	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
ST-DIVY-ZA Penhoat	Ui	3,4	-	2	-	4	68
ST-DIVY - Rospluen-Kerhervé	Uhc	1,0	7	-	-	-	15
ST-DIVY - Orée du bourg	Uhc, 1AUh2, 2AUh	9,3	47	-	89	-	290
ST-DIVY - Keravel	2AUh	5,7	-	-	102	-	217
ST-DIVY - Kerhuel-Poulfanq	Uhc, Ui	11,0	16	-	11	-	58
ST-DIVY - Lesivy Vian	A	4,2	11	-	-	-	23
TOTAL		34,6	81	2	202	4	671

Figure 19 : secteurs étudiés à Saint-Divy

A noter que le secteur de Rescrenn-Villa Fleurie à l'Est du bourg disposant de dispositifs d'assainissement conformes est maintenu en assainissement non collectif.

A noter aussi que le secteur de Kerdalaun en zone 2AUi à l'Ouest de la commune fait partie d'un projet de zone d'activités économiques porté par le Syndicat Mixte Brest Iroise. Les effluents générés par les activités de ce site sont orientées vers Brest Métropole en assainissement collectif. Ce secteur n'a donc pas été étudié.

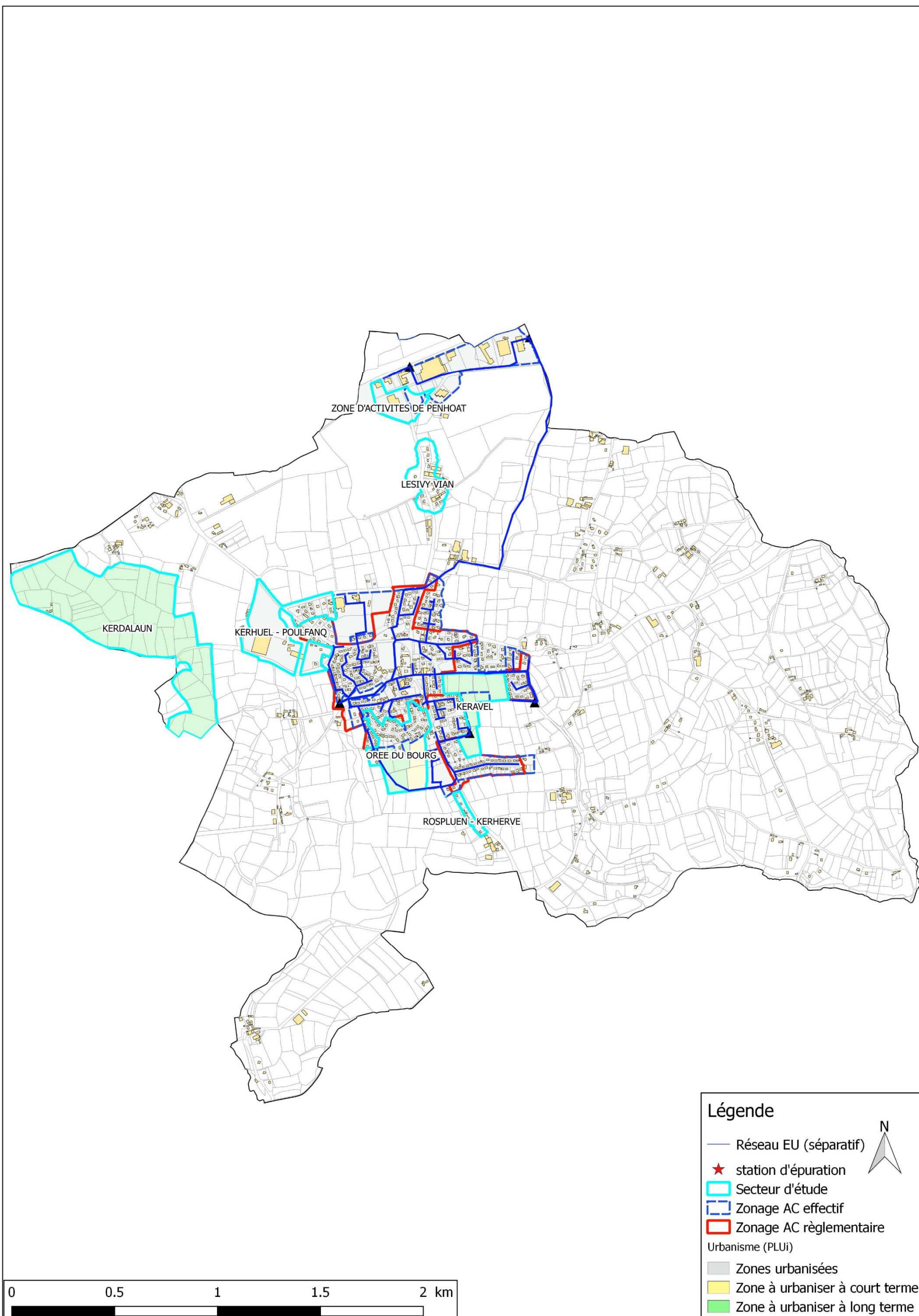


Figure 20 Secteurs à étudier sur la commune de Saint-Divy

V-2. *Le secteur de la zone d'activités de Penhoat*

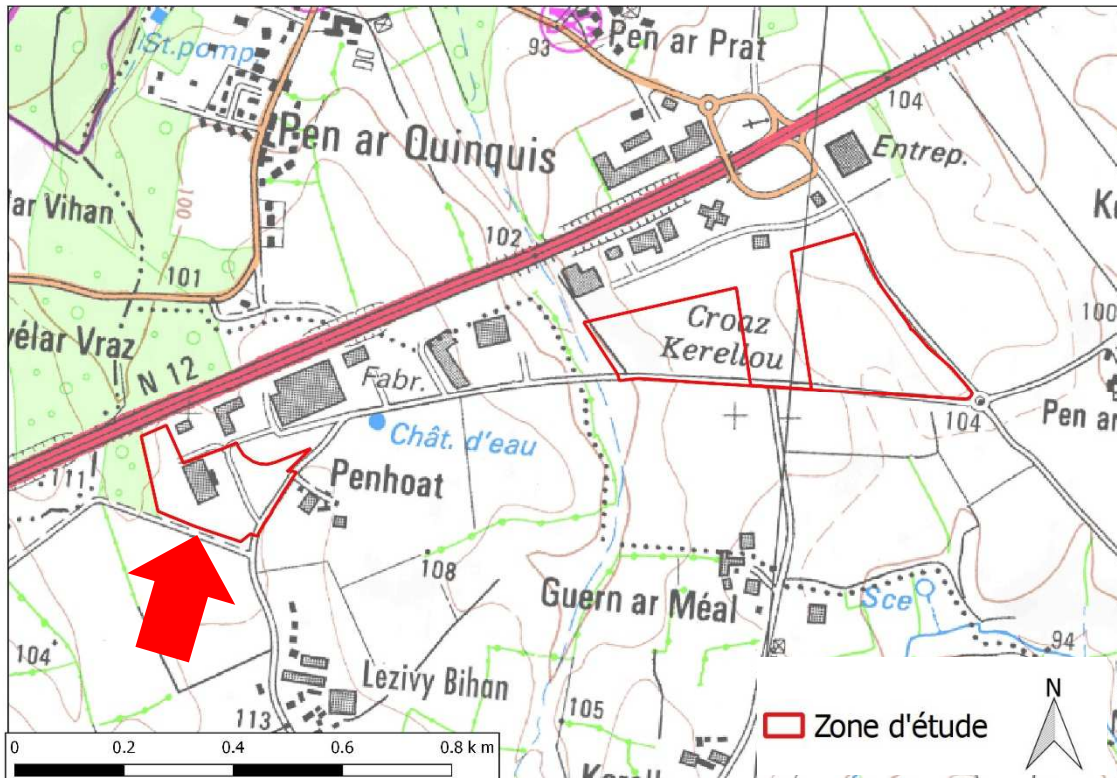


Figure 21 : localisation du secteur de la zone d'activité de Penhoat

La zone d'activité de Penhoat est située au Nord de la commune, présente une superficie de 3.4 hectares. Elle est située en zone Ui. La zone d'activités comprend actuellement 2 établissements - EFI (Entrepot frigorifique d'Iroise) et Prigent Abivien - et on pourrait y prévoir quatre entreprises supplémentaires sur la base d'un ratio de 1500 m² par entreprise. (En attente d'informations sur un projet réel plus précis).

Cette zone se trouve dans le périmètre de protection de captage.

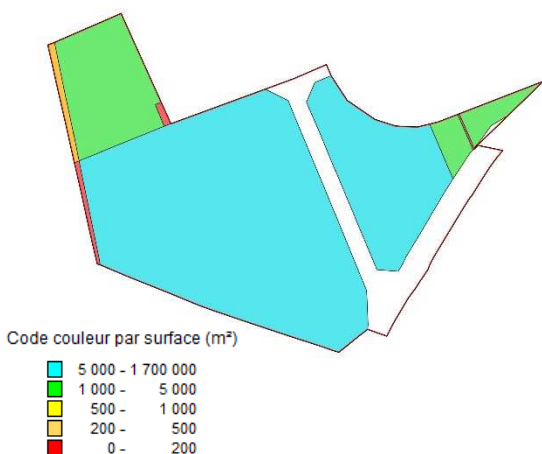


Figure 22 : Analyse des contraintes de surface

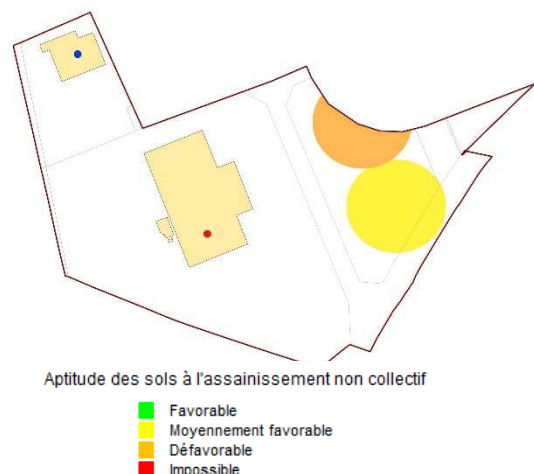


Figure 23 : Carte d'aptitude des sols

Les sols ont une aptitude à l'assainissement moyenne voire médiocre. Les parcelles sont très grandes, il n'y a donc pas de restriction d'espace.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de créer 4 dispositifs et d'en réhabiliter 2.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : le réseau passe à proximité du secteur d'étude donc le raccordement ne nécessiterait la pose que de 80 mètres de conduites gravitaires et 46 mètres de conduites de refoulement associé à un poste de relèvement individuel pour l'entreprise Prigent Abivien.

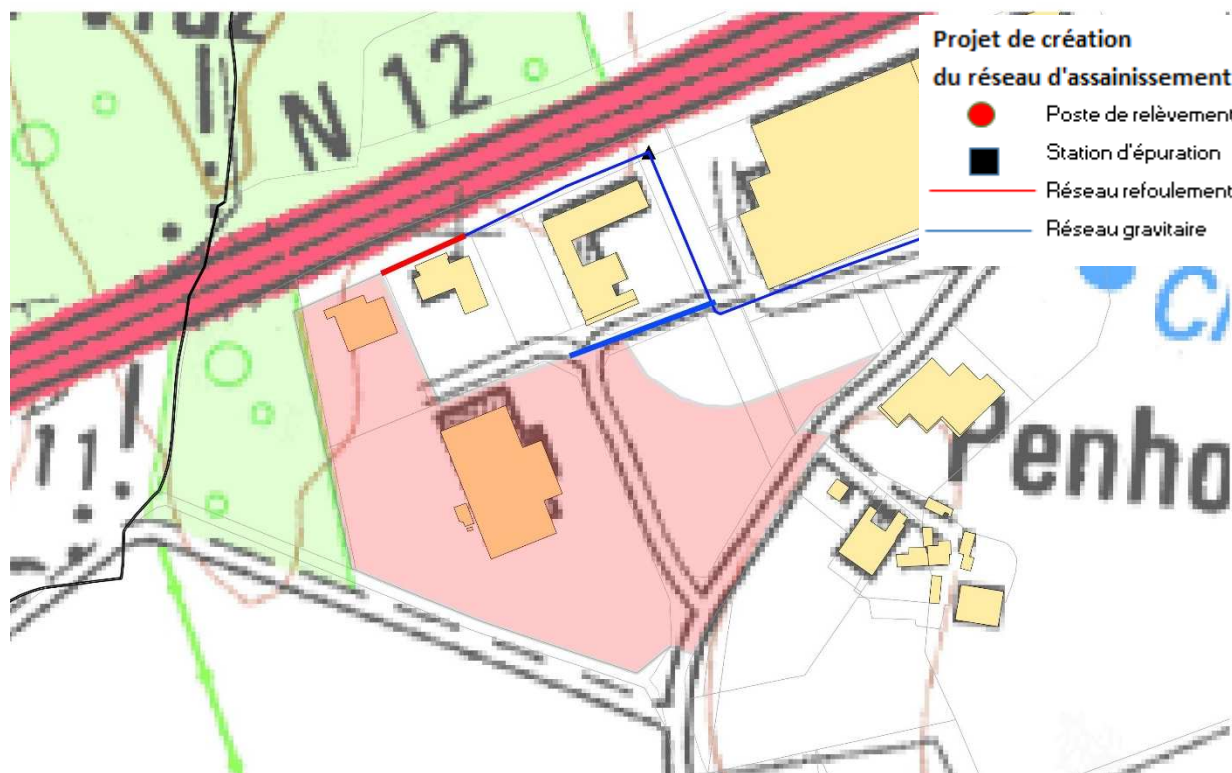


Figure 24 : projet de raccordement pour la zone d'activités de Penhoat

V-3. *Le secteur de Rospluen-Kerhervé*

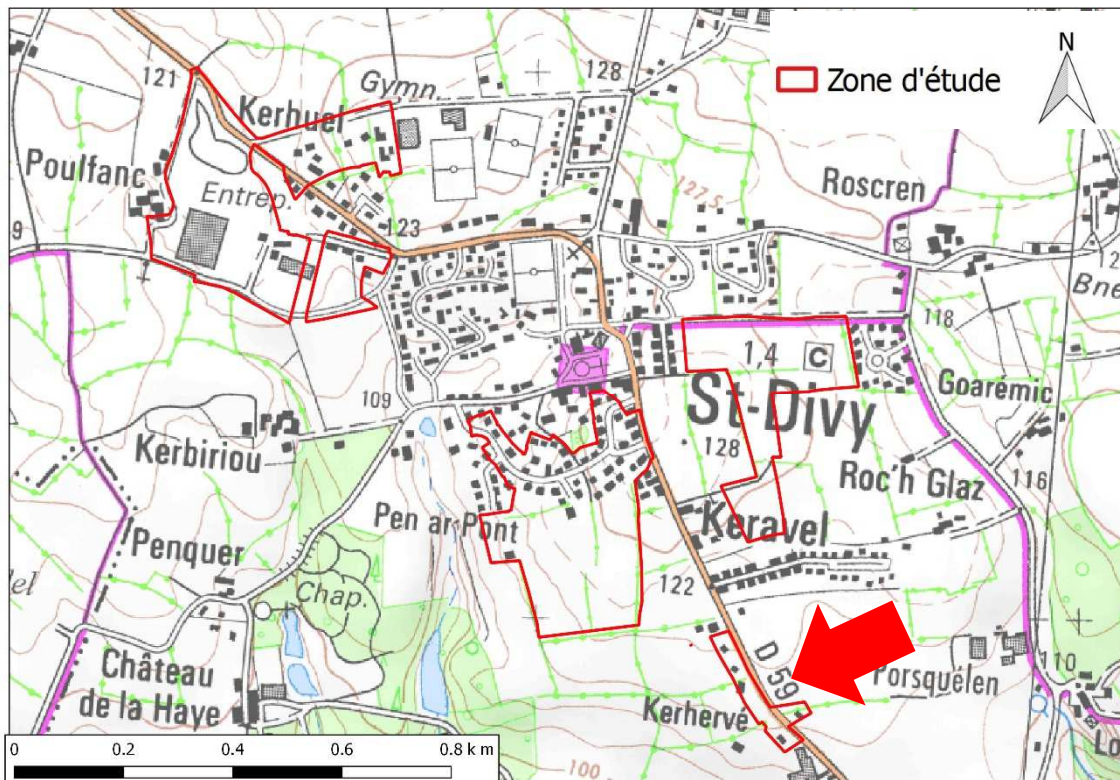


Figure 25 : localisation du secteur de Rospluen-Kerhervé

Ce secteur est situé au Sud de la commune. Sa surface représente 1 hectare. Ce secteur, classé en zone Uhc, accueille actuellement 7 habitations. On ne prévoit pas la création d'habitation supplémentaire.

Il n'existe pas de contrainte environnementale à proximité de ce secteur.



Figure 26 : Analyse des contraintes de surface

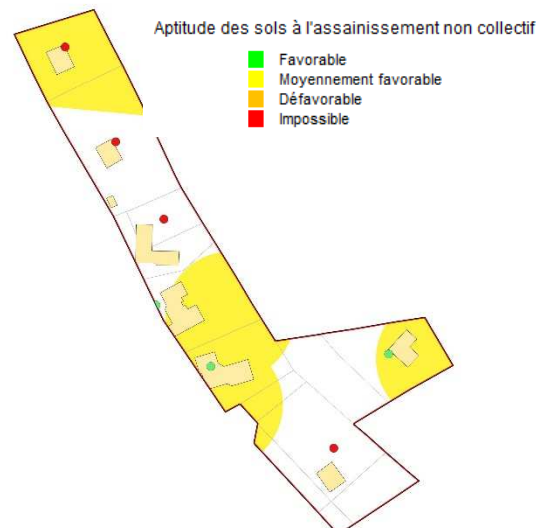


Figure 27 : Carte d'aptitude des sols

Les parcelles sont de taille moyenne. Les sols sur ce secteur sont moyennement favorables à l'assainissement autonome.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 5 dispositifs ANC.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : Cette solution nécessite de poser 211 mètres de conduites gravitaires et 291 mètres de conduites de refoulement ainsi qu'un poste de relèvement. Il est à noter qu'une partie de ces conduites serait sous la route départementale.

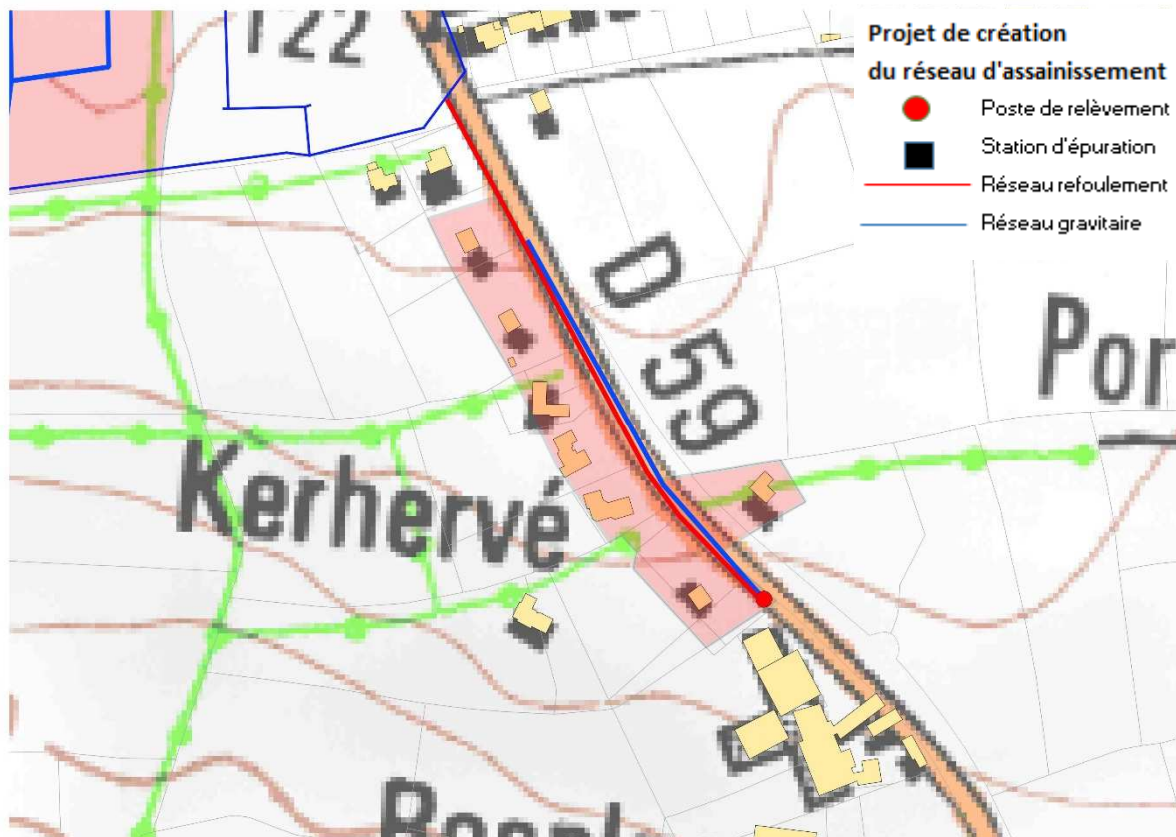


Figure 28 : projet de raccordement du secteur de Rospluen-Kerhervé au réseau de collecte du bourg

V-4. *Le secteur de l'Orée-du-bourg*

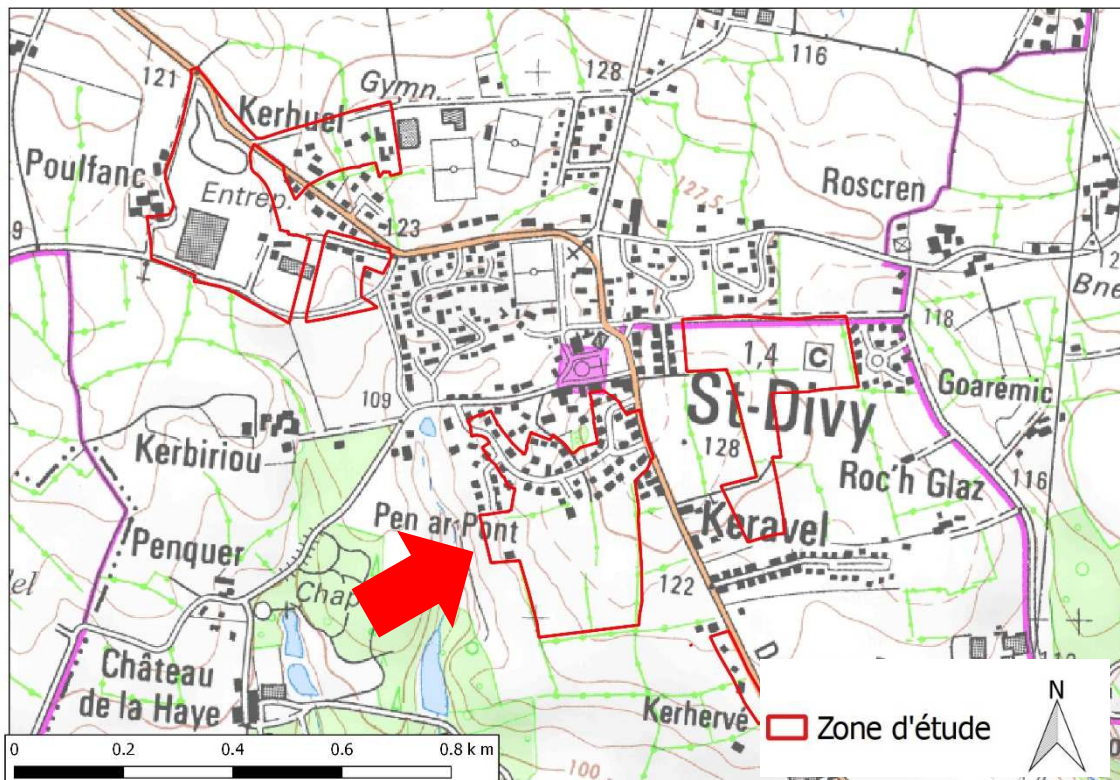
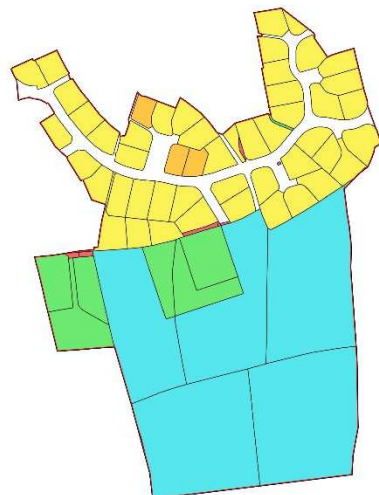


Figure 29 : localisation du secteur de l'Orée du bourg

Ce secteur est situé au Sud du bourg de la commune. Sa surface représente 9.3 hectares.

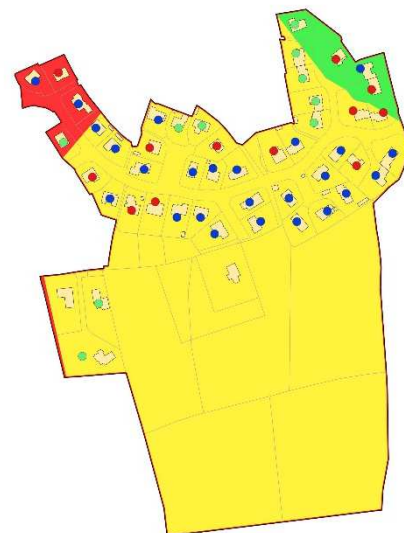
Ce secteur, classé en zone Uhc, 1Auh2 et 2AUh est le terrain d'accueil de 47 habitations et pourrait accueillir jusqu'à 89 habitations supplémentaires dans le futur.



Code couleur par surface (m²)

Light Blue	5 000 - 1 700 000
Green	1 000 - 5 000
Yellow	500 - 1 000
Orange	200 - 500
Red	0 - 200

Figure 30 : Analyse des contraintes de surface



Aptitude des sols à l'assainissement non collectif

Green	Favorable
Yellow	Moyennement favorable
Orange	Défavorable
Red	Impossible

Figure 31 : Carte d'aptitude des sols

L'aptitude des sols à l'assainissement autonome est très variable selon les parcelles mais elle est généralement moyenne.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 27 dispositif ANC et d'en créer 89 supplémentaires.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : Cette solution nécessite de poser environ 1105 mètres de conduites gravitaires. Une partie des terrains du secteur est à urbaniser et se trouve dans le zonage effectif, les travaux de raccordement à effectuer seront aux frais du ou des aménageurs.

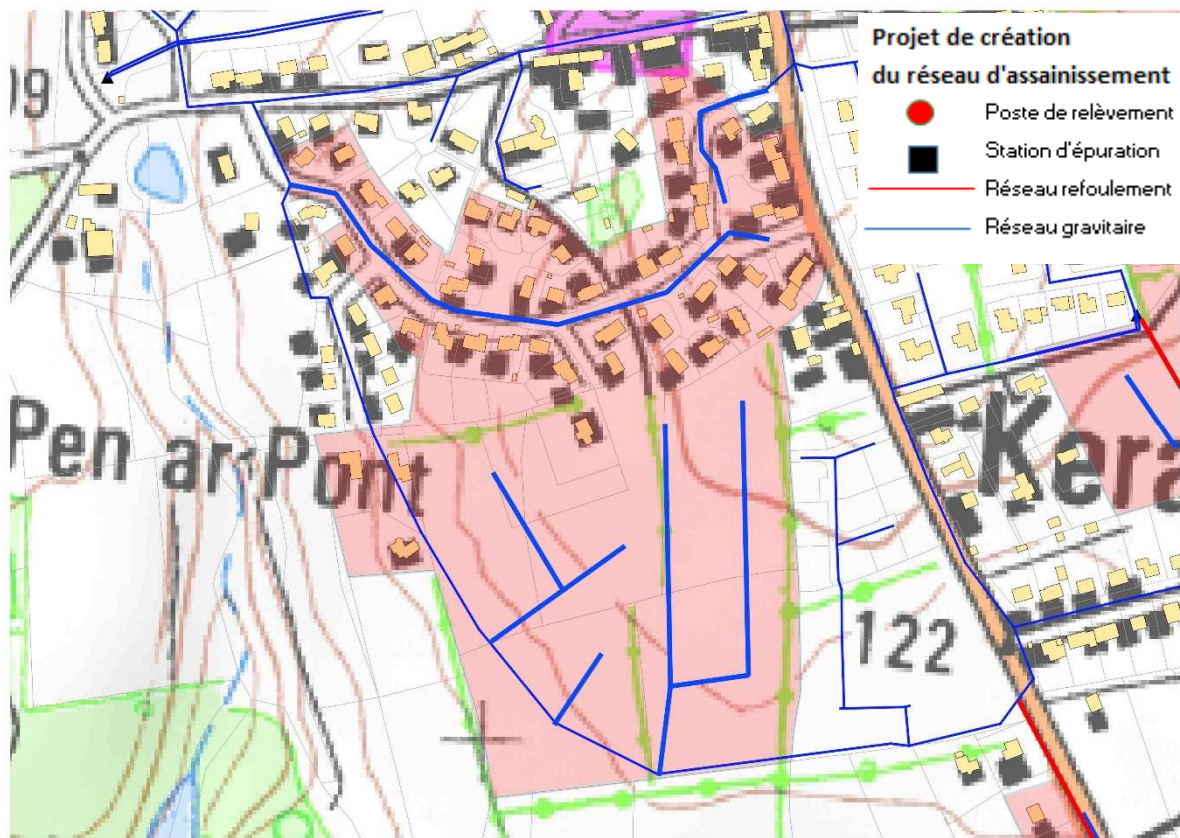


Figure 32 : Projet de raccordement du secteur de l'Orée-du-bourg

V-5. *Le secteur de Keravel*

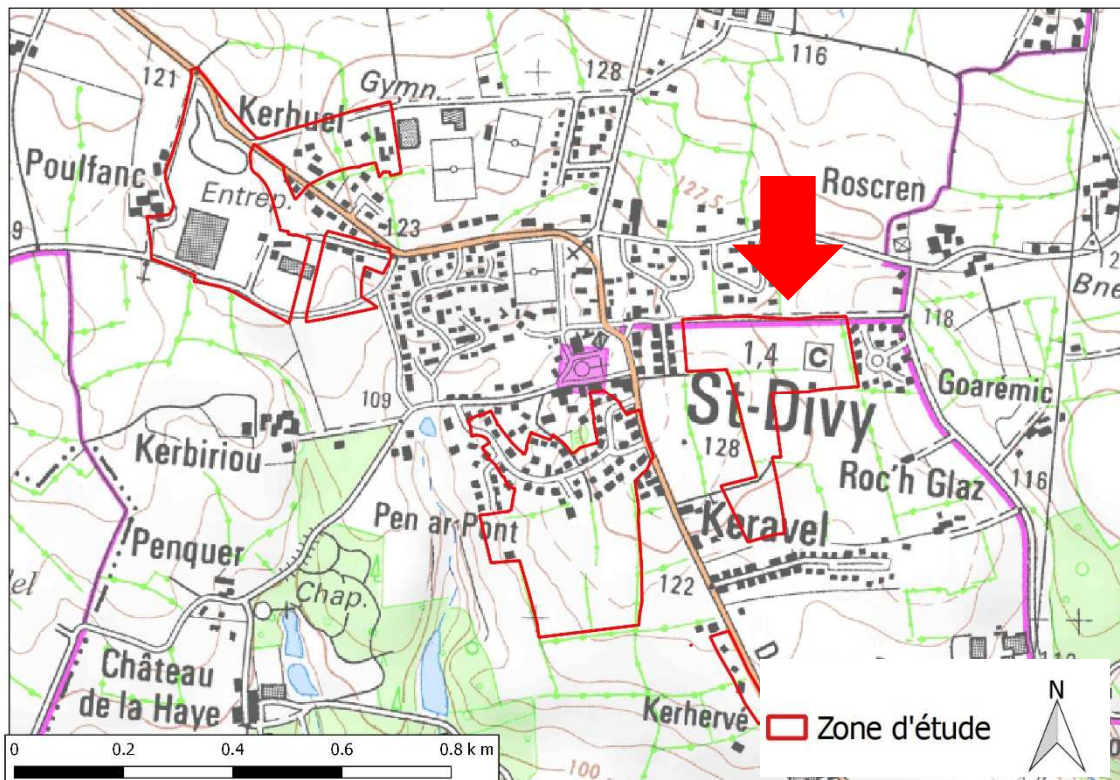


Figure 33 : localisation du secteur de Keravel

Ce secteur est situé au Sud-Est de la commune. Sa surface représente 5.65 hectares.

Ce secteur, classé en zone 2AUh, n'accueille actuellement pas de construction mais étant donné la surface disponible, on pourrait y envisager la construction de 102 habitations sur la base d'un ratio de 18 logements par hectare constructible.

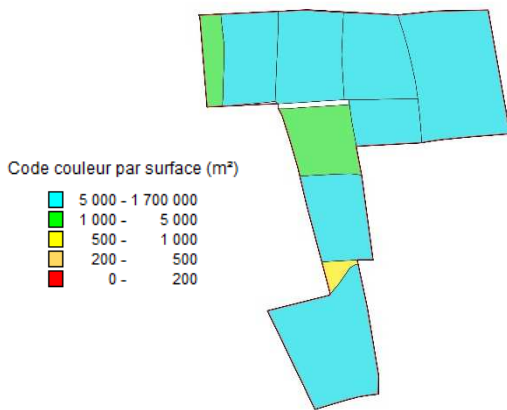


Figure 34 : Analyse des contraintes de surface

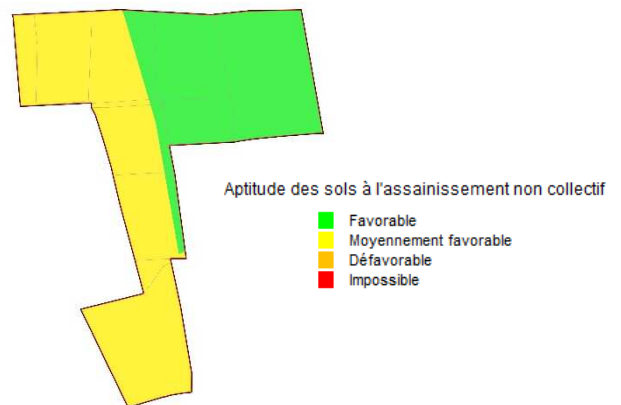


Figure 35 : Carte d'aptitude des sols

Les sols sur ce secteur sont moyennement favorables à favorables à l'assainissement autonome.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de créer 102 dispositifs ANC.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : le raccordement de ce secteur nécessiterait la mise en place d'environ 843 mètres de conduites gravitaires et 88 mètres de conduites de refoulement, ainsi qu'un poste de relèvement. Il est à noter que les frais supplémentaires liés à l'envoi des effluents du secteur sur le poste existant de Roc'h Glaz ne sont pas pris en compte. Le tracé des conduites dans la zone d'aménagement est hypothétique et dépendra du choix de l'aménageur qui financera les travaux.

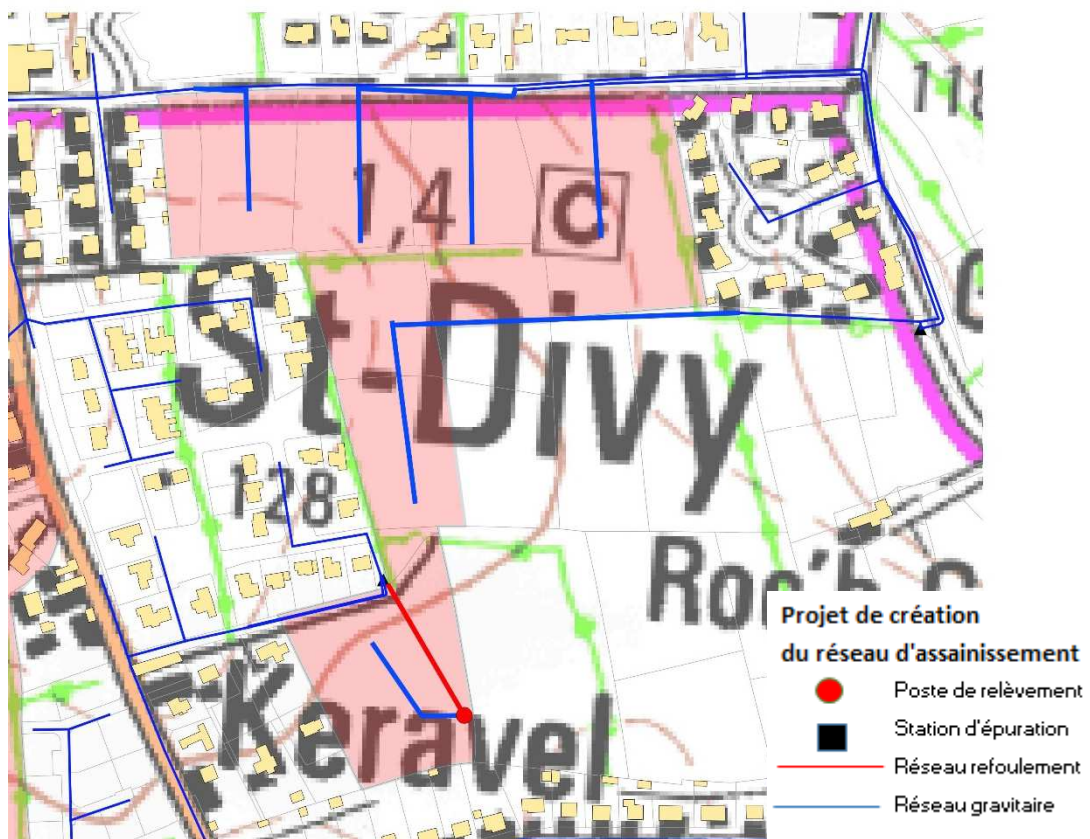


Figure 36 : projet de raccordement du secteur de Keravel sur le bourg

V-6. *Le secteur de Kerhuel Poulfanq*

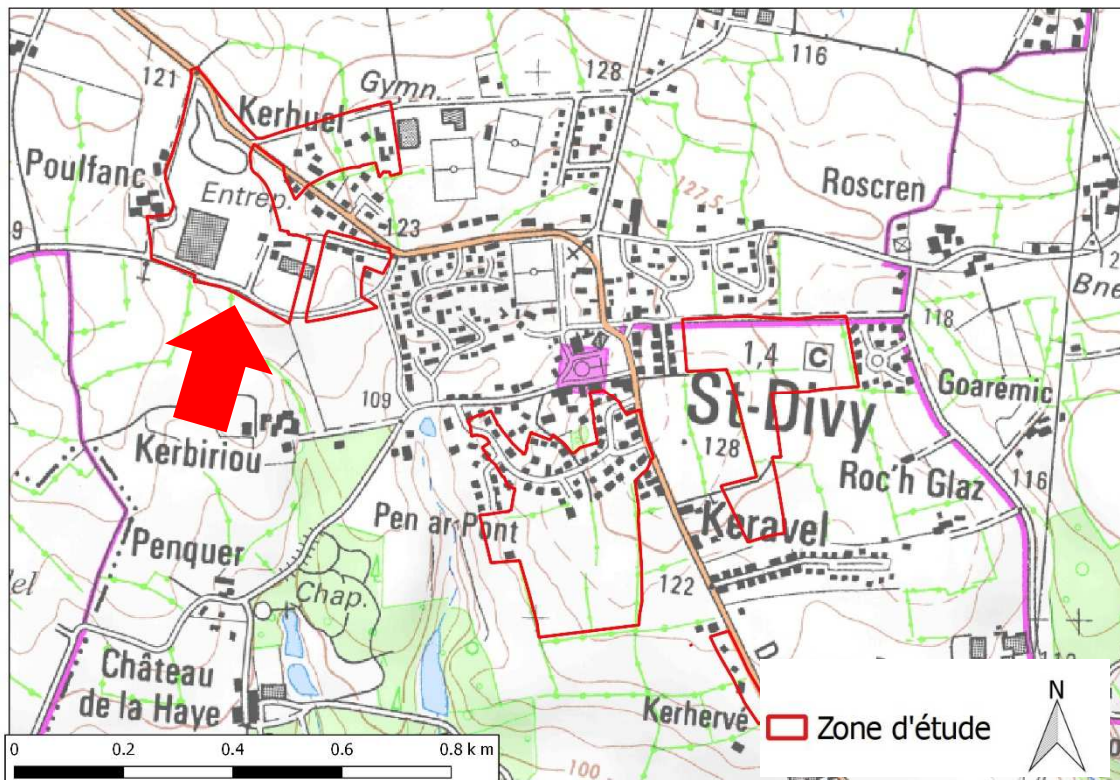


Figure 37 : localisation du secteur de Kerhuel Poulfanq

Ce secteur est situé au Nord-Ouest du bourg. Sa surface représente 11 hectares. Il faut noter la présence d'une zone humide à l'arrière du hangar SILL.

Ce secteur, classé en zones Uhc et Ui, accueille 16 habitations existantes et 0.6 ha sont encore disponibles à la construction, avec une possibilité de construire 11 habitations supplémentaires.

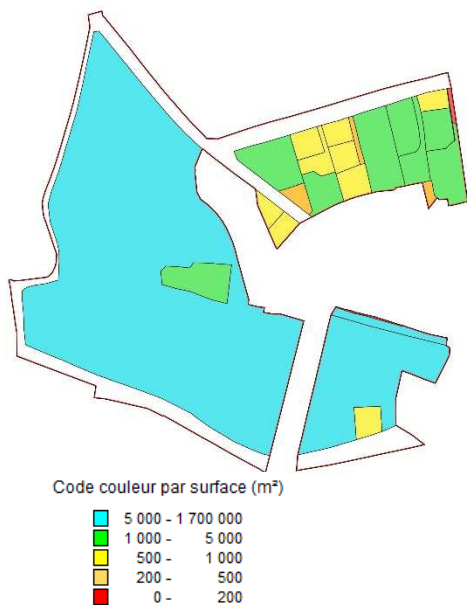


Figure 38 : Analyse des contraintes de surface

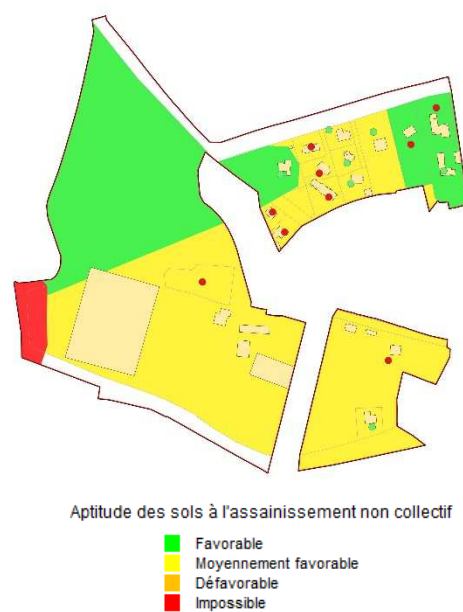


Figure 39 : Carte d'aptitude des sols

Les sols sur ce secteur sont moyennement favorables à favorables à l'assainissement autonome.

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 11 dispositifs ANC et d'en créer 11.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : Les travaux de raccordement au réseau communal nécessiteraient la mise en place de 529 mètres de conduites gravitaires, de 330 mètres de conduites de refoulement et d'un poste de relèvement. Il est à noter qu'une partie de ces conduites serait sous la route départementale.

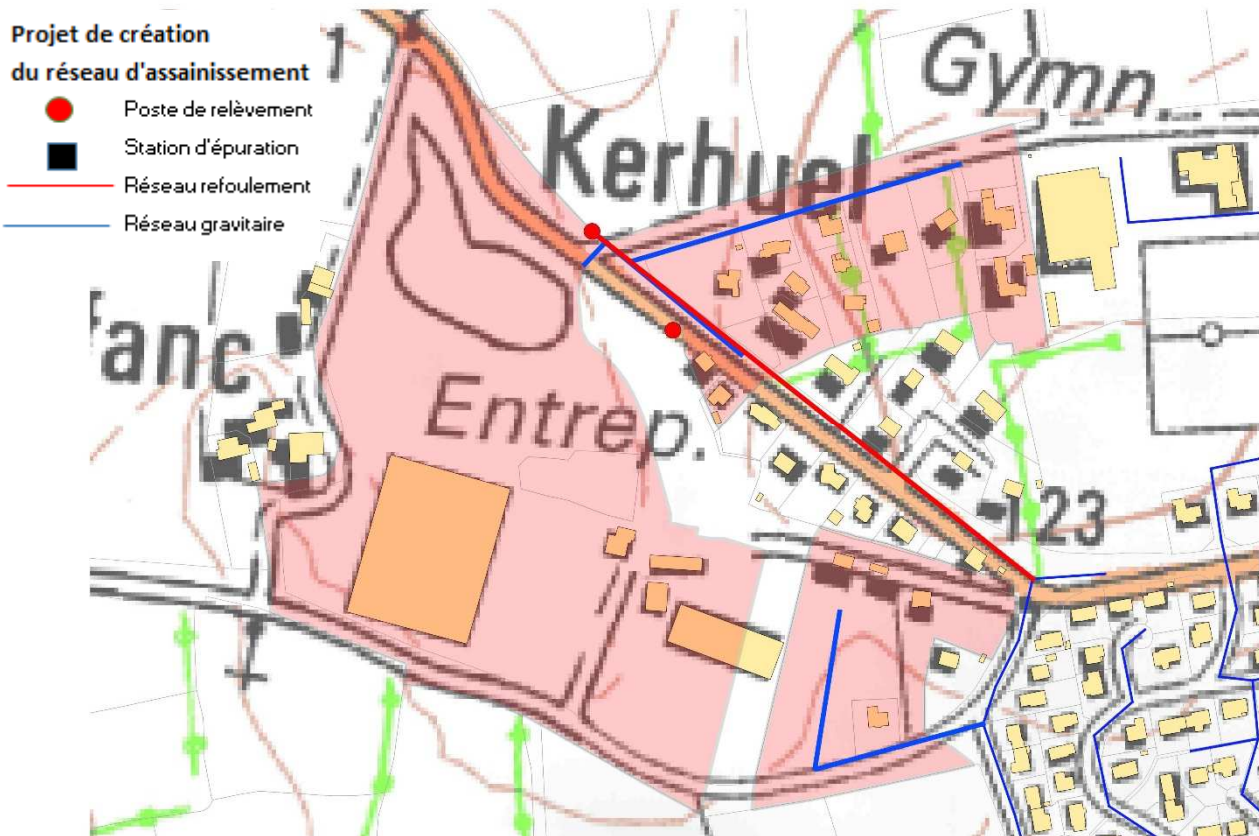


Figure 40 : projet de raccordement pour le secteur de Kerhuel Poulfanq

V-7. *Le secteur de Lesivy Vian*

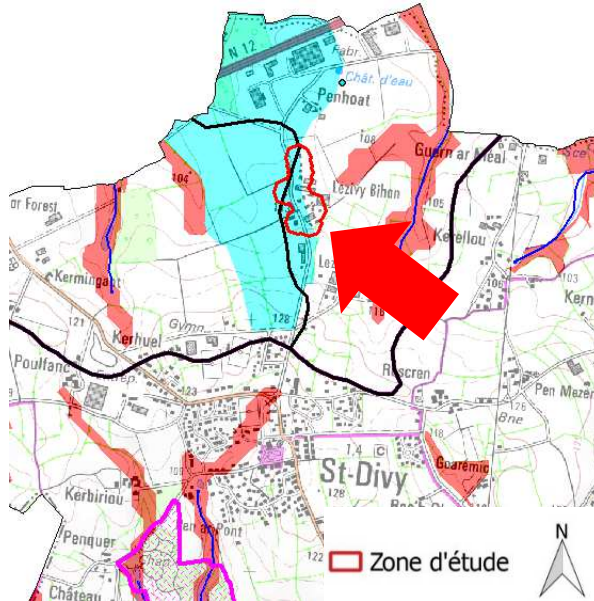


Figure 41 : localisation du secteur du hameau de Lesivy Vian

Le hameau de Lesivy Vian (ou Lezivy Bihan) est situé au Nord de la commune. Il présente une superficie de 4.21 hectares. Il faut rappeler que ce secteur se trouve en partie dans le périmètre de protection de captage.

Situé en zone A, ce secteur comprend actuellement onze habitations mais aucune habitation supplémentaire ne devrait y être construite. Les parcelles concernées sont de taille variable donc les dispositifs d'assainissement autonome devront être adaptés aux contraintes spatiales de la propriété.

Les sols semblent favorables à l'assainissement autonome.

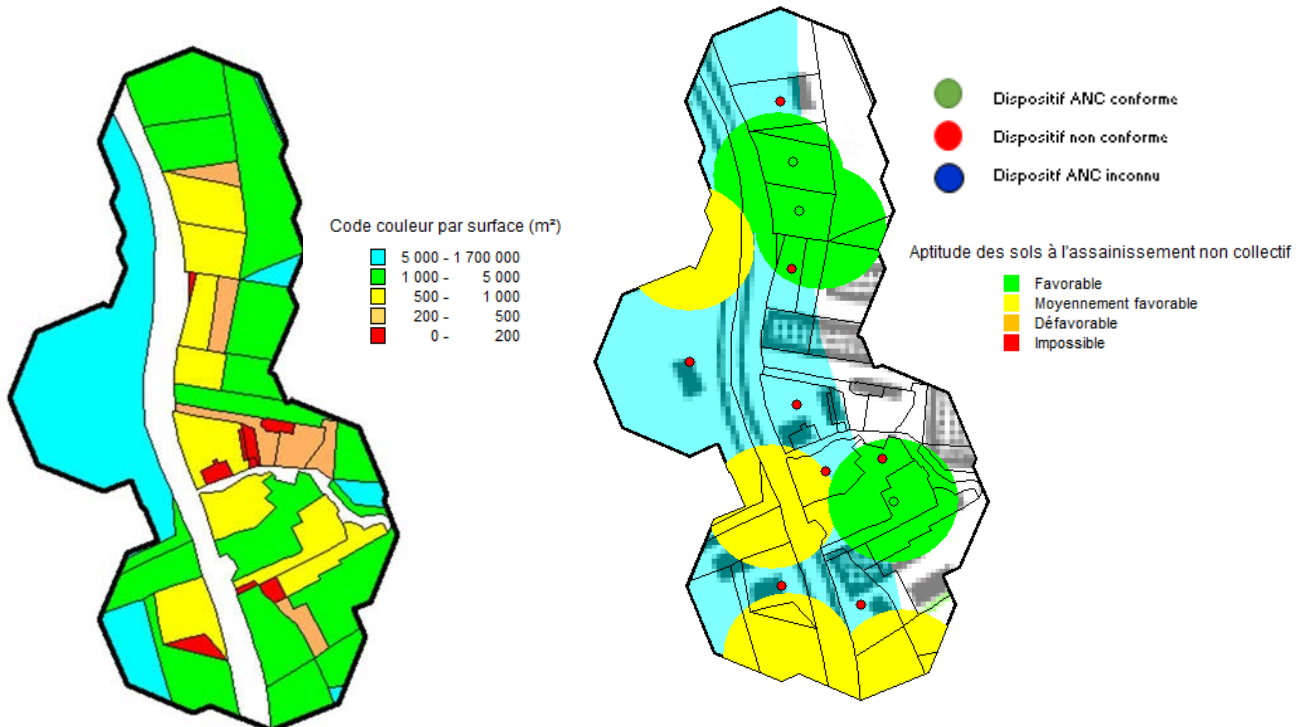


Figure 42 : analyse des surfaces des parcelles.

Figure 43 : aptitude des sols du hameau de Lesivy Vian

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 8 dispositifs.
- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : on prévoit de raccorder le réseau à celui du bourg. Cette solution nécessite de poser 750 mètres de conduites gravitaires.

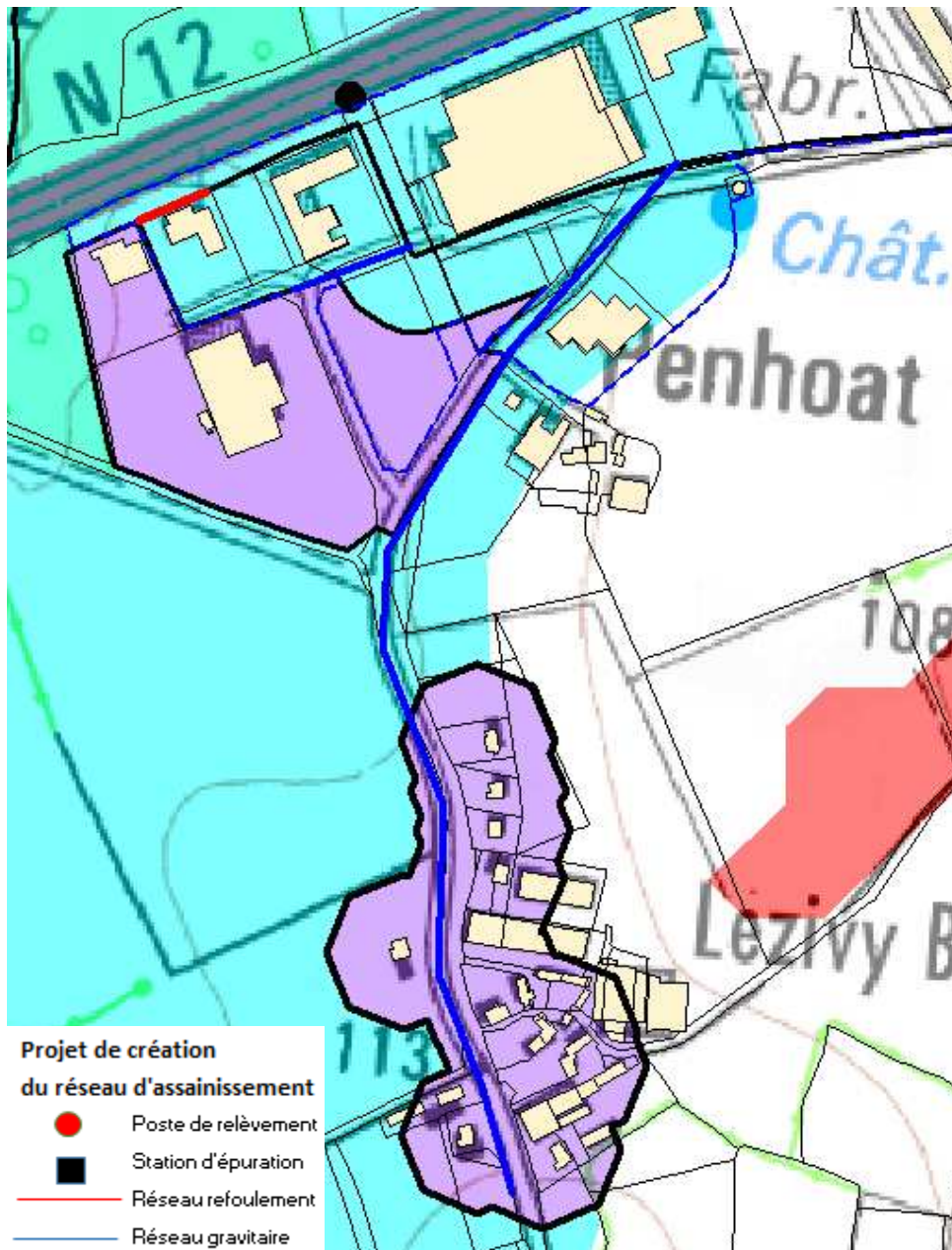


Figure 44 : projet de raccordement du hameau de Lesivy Vian

VI) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS

VI-1. *Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires*

Seuls les secteurs de la zone d'activités de Penhoat et de Lezivy Vian sont situés sur une zone sensible.

Le raccordement de ces secteurs au réseau existant est privilégié sauf si le coût du raccordement est prohibitif.

VI-2. *Comparaison des coûts des scénarios envisagés*

Les calculs des coûts de chaque scénario ont été établis selon la méthodologie présentée dans les chapitres précédents. Le détail des calculs figure en annexe. Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus :

Secteur d'étude	Destination	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
ST-DIVY-ZA Penhoat	Ui	3,4	-	2	-	4	68
ST-DIVY - Rospluen-Kerhervé	Uhc	1,0	7	-	-	-	15
ST-DIVY - Orée du bourg	Uhc, 1AUh2, 2AUh	9,3	47	-	89	-	290
ST-DIVY - Keravel	2AUh	5,7	-	-	102	-	217
ST-DIVY - Kerhuel-Poulfanq	Uhc, Ui	11,0	16	-	11	-	58
ST-DIVY - Lesivy Vian	A	4,2	11	-	-	-	23
TOTAL		34,6	81	2	202	4	671

Figure 45 : caractéristiques des zones étudiées

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF																
Secteur d'étude	Atptitude des sols				Contraintes			Nombre de dispositifs ANC ...			Cout du scénario ANC					
	Bonne	Moyenne	Médiocre	Défavorable	Habitat	Pentes	Surface	... A réhabiliter	... A créer	Cout moyen du dispositif	Cout investissement (€ HT hors subventions)	Cout fonctionnement (€ HT/an)	Taxes (€)	Cout global sur 30 années (€ HT/an)	Cout global par habitation (€ HT/habitation)	Cout global par EH (€ HT/EH)
					1 : dispersé 2 : moyennement dense 3 : dense	1 : faible 2 : moyen 3 : fort 4 : impossible	1 : faible 2 : moyen 3 : fort 4 : impossible									
ST-DIVY-ZA Penhoat	0%	34%	66%	0%	1	1	1	2	4	11 487	68 920	2 250	-	4 547	758	67
ST-DIVY - Rospluen-Kerhervé	0%	100%	0%	0%	2	1	2	5	-	7 820	39 100	375	-	1 678	240	112
ST-DIVY - Orée du bourg	3%	94%	0%	3%	3	1	2	27	89	7 908	917 300	9 975	-	40 552	298	140
ST-DIVY - Keravel	42%	58%	0%	0%	2	1	2	-	102	8 031	819 140	7 650	-	34 955	343	161
ST-DIVY - Kerhuel-Poulfanq	9%	91%	0%	0%	2	1	2	11	11	7 865	173 040	1 650	1	7 418	275	129
ST-DIVY - Lesivy Vian	83%	67%	0%	0%	1	1	2	8	-	8 008	64 060	600	3	2 735	249	117

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF										
Secteur d'étude	Technique			Coût						Scénario proposé
	Longueur de réseau à créer (mètres)	Nombre de postes de relèvement	Distance moyenne entre branchements (mètres)	Cout investissement (€ HT hors subventions)	Cout fonctionnement (€ HT/an)	PAC (€)	Cout global sur 30 années (€ HT /an)	Cout global par habitation (€ HT/an/hab.)	Cout global par EH (€ HT/an/EH.)	
ST-DIVY-ZA Penhoat	126	-	21	26 288	507	15 000	1 383	230	20	AC
ST-DIVY - Rospluen-Kerhervé	502	1	72	91 775	9 073	10 500	12 133	1 733	813	ANC
ST-DIVY - Orée du bourg	1 105	-	8	246 545	2 640	337 500	10 858	80	37	AC
ST-DIVY - Keravel	931	1	9	220 628	10 305	306 000	17 659	173	81	AC
ST-DIVY - Kerhuel-Poulfanq	859	1	32	165 328	9 888	57 000	15 399	570	268	ANC
ST-DIVY - Lesivy Vian	750	-	68	112 678	1 452	16 500	5 207	473	222	ANC

Figure 46 : estimation des coûts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.

VI-3. *Première conclusion*

D'un point de vue strictement financier, le choix de l'assainissement non collectif est pertinent sauf en ce qui concerne les secteurs suivants :

- **La zone d'activité de Penhoat**
- **Le secteur de l'Orée du bourg**
- **Le secteur de Kéravel**

VI-4. *Les autres paramètres à prendre en compte*

On ne peut pas s'arrêter au coût des dispositifs pour faire le choix des filières à mettre en œuvre ; d'autres paramètres doivent être pris en compte. En effet, chaque scénario a un impact différent sur l'environnement, nécessite une organisation à mettre en place,...

Le tableau ci-dessous fait le point sur chaque technique :

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	AVANTAGES	INCONVENIENTS	
Assainissement autonome	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de la pollution « à la source » • Pas d'envoi direct d'eaux traitées dans le milieu hydraulique superficiel • Pas de risque de pollution pendant son transport • Disponibilité de charge organique pour d'autres abonnés (industriels, particuliers,... au niveau de la station d'épuration 	Particulier	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite une superficie minimum de terrain qui devient inutilisable • Nécessite un sol apte à l'assainissement non collectif • Entretien à prévoir • Attractivité des terrains moindres
		Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes liées au SPANC
Assainissement collectif (raccordement sur la station existante)	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure attractivité des terrains pour les particuliers • Performance de l'installation facile à contrôler : impact positif pour l'environnement. • Maîtrise de la gestion de l'installation plus facile • Apport de nouvelles recettes pour la nouvelle station d'épuration. 		<ul style="list-style-type: none"> • Risque de pollution lié au transfert des effluents • Concentration des effluents traités en un point géographique • Possibles apparitions d'odeurs
		Particulier	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement du service
		Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Surproduction de boues à gérer

Figure 47 : tableau des inconvénients et des avantages inhérents à chaque système d'assainissement

A noter que la zone d'activité de Penhoat située en zone sensible peut être raccordée au réseau collectif, ce qui n'est pas le cas du secteur de Lesivy Vian, pour lequel le coût du raccordement est prohibitif. La remise au normes des dispositifs d'assainissement non collectif du secteur de Lesivy Vian est donc prioritaire.

VI-5. Proposition de zonage

On propose que tous les secteurs étudiés soient maintenus en zonage « assainissement non collectif » sauf les secteurs de la zone d'activité de Penhoat, l'Orée du bourg et Kéravel.

Les parcelles non construites en zone A ou N sont sorties du zonage d'assainissement collectif réglementaire.

VI-6. Justifications du zonage proposé

On propose la régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire.

Le zonage proposé s'appuie sur la comparaison des coûts globaux sur 30 ans par équivalent-habitant.

VI-7. Compatibilité entre le zonage et la capacité de la station d'épuration

Le but de cette partie de l'étude vise à vérifier que la station d'épuration sera capable d'accepter ces flux. Pour réaliser les calculs, on estime la pollution domestique actuelle, la charge liée à l'augmentation de population attendue dans le bourg et la prise en compte de l'urbanisation de ces futures zones.

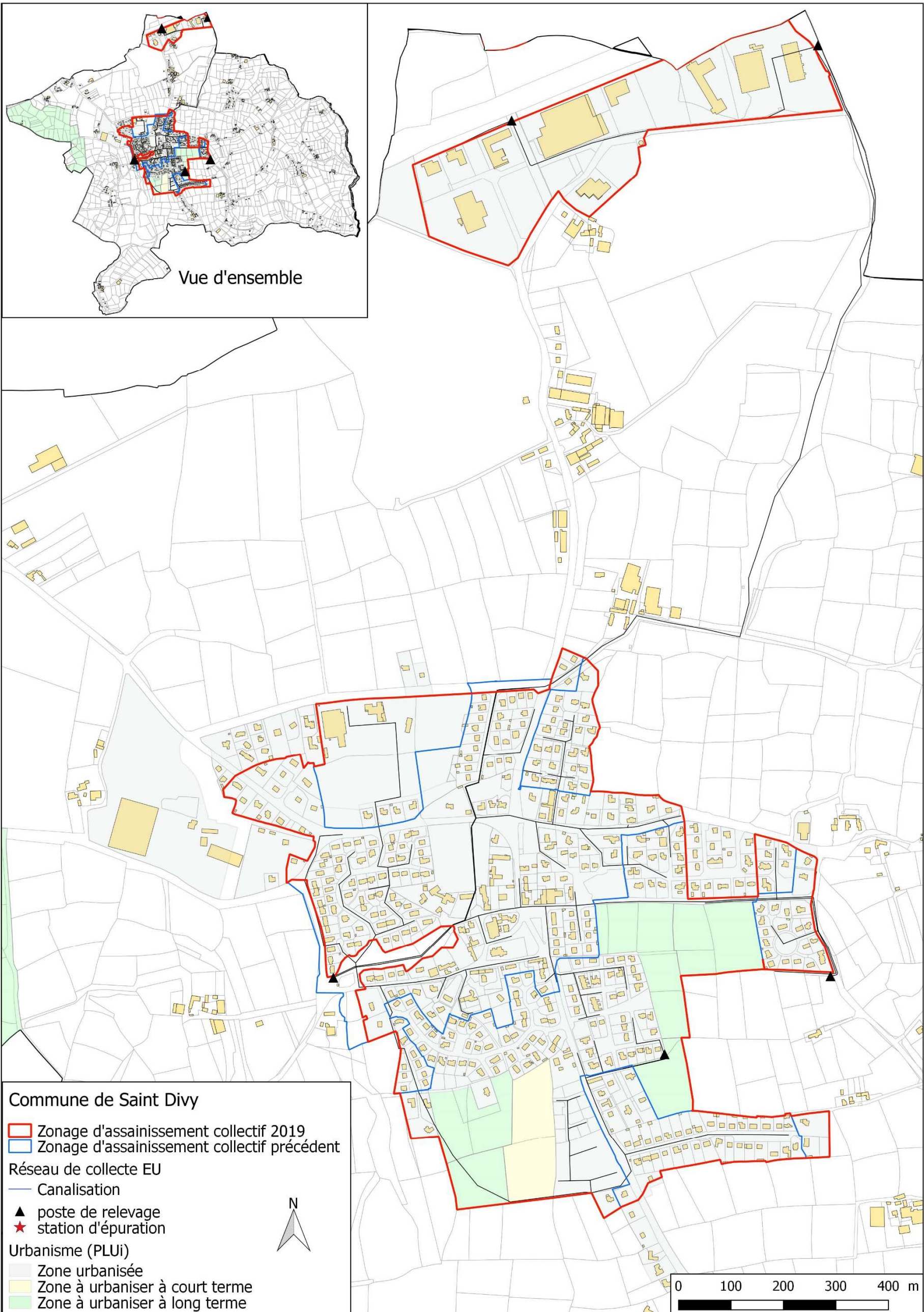
Le calcul est résumé dans le tableau ci-dessous :

Origine des pollutions		Charge organique	
Pollution actuelle domestique traitée par la station d'épuration		2600 EH	
Augmentation de la population liée à la densification dans la zone collectée sur 30 ans pour Saint-Divy		100 EH	
Augmentation de la population liée à la densification dans la zone collectée sur 30 ans pour Saint-Thonan		87 EH	
Effluents domestiques liés à l'extension de zonage proposé pour Saint-Thonan		595 EH	
Secteurs étudiés raccordés	Zone d'activité de Penhoat	68 EH	575 EH
	Orée du bourg	290 EH	
	Kéravel	217 EH	
Charge organique finale		3957 EH	

On voit que la station d'épuration, dimensionnée pour 4 000 EH, est compatible avec les futurs besoins des deux communes.

D'un point de vue hydraulique, la station recevra un supplément de 675 EH x 150 L/EH/j = 101 m³/j sur Saint-Divy et 102 m³/j sur Saint-Thonan, soit un volume total de 523 m³/j par temps de pluie et période de nappe haute, compatible avec la capacité de 865 m³/j de la station.

VII) CARTES DE ZONAGE



Commune de Saint Divy

- Zonage d'assainissement collectif 2019
- Zonage d'assainissement collectif précédent

Réseau de collecte EU

- Canalisation
- poste de relevage
- ★ station d'épuration

Urbanisme (PLUi)

- Zone urbanisée
- Zone à urbaniser à court terme
- Zone à urbaniser à long terme

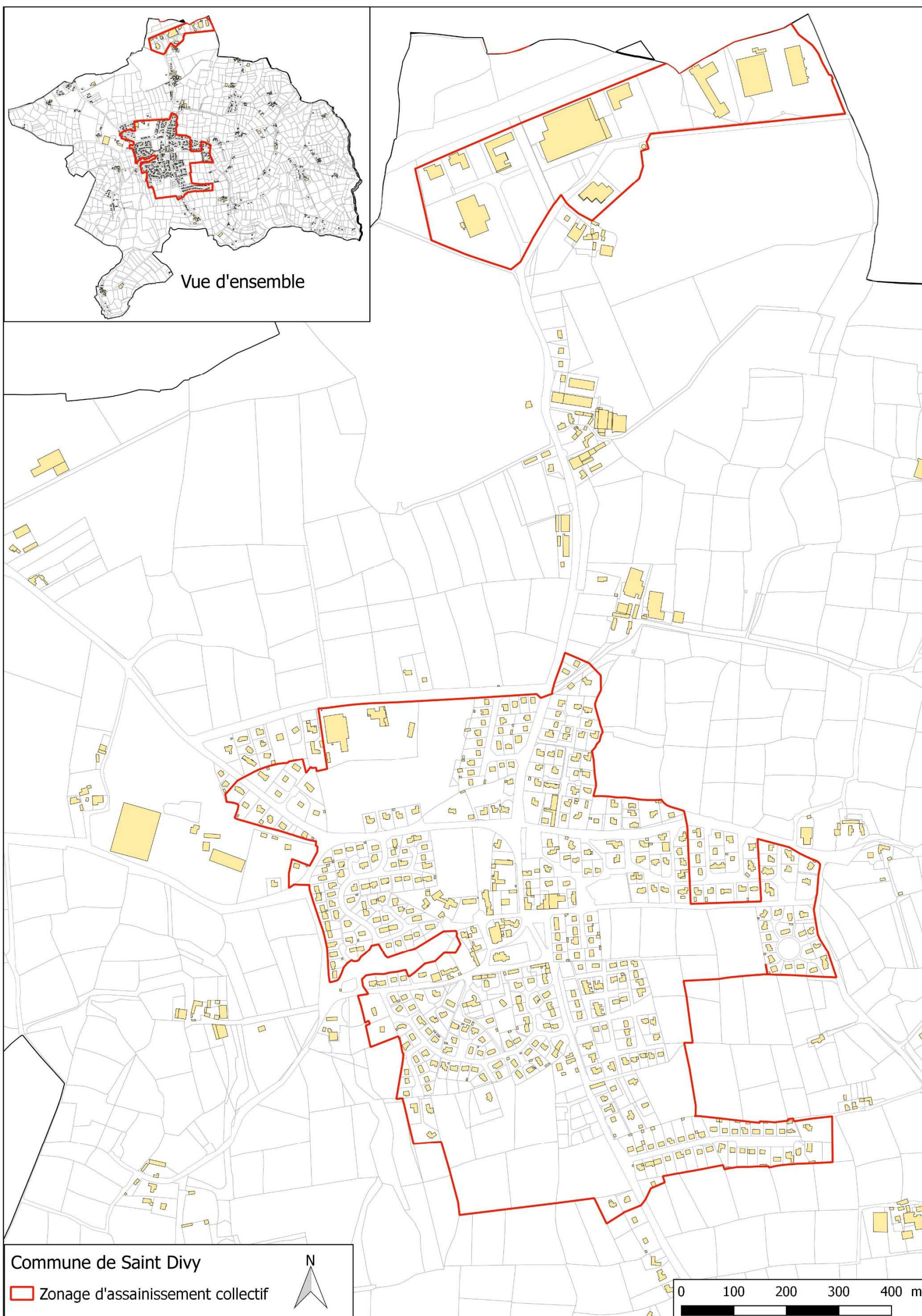
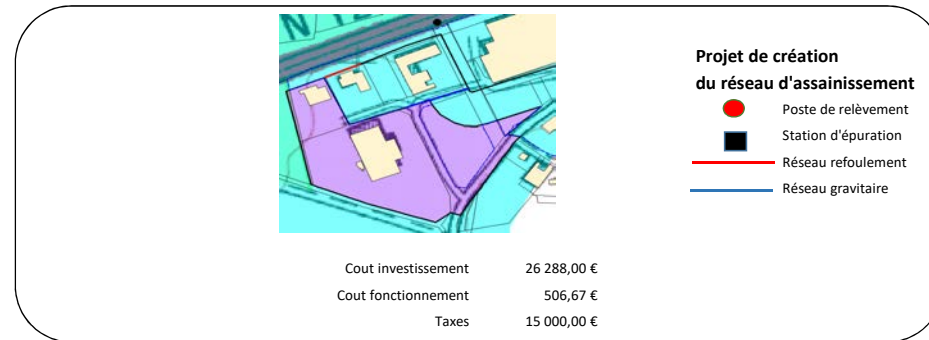
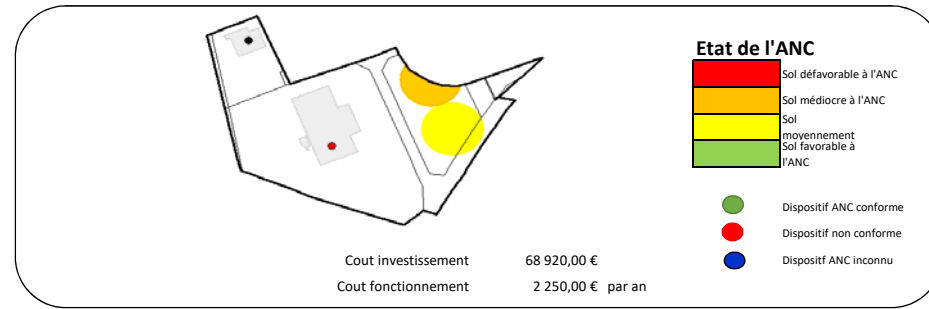
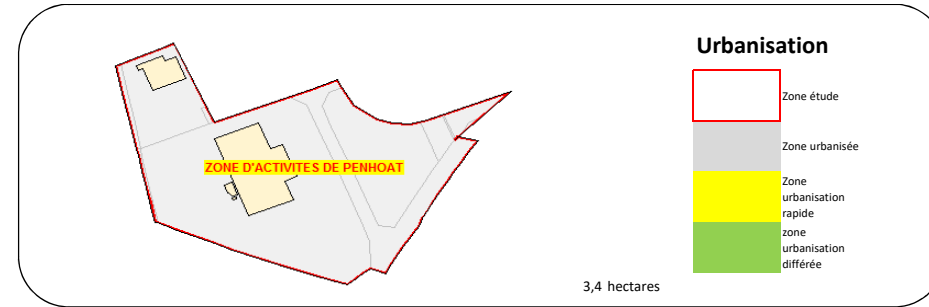


Figure 48 : zonage d'assainissement proposé pour la commune de Saint-Divy

ANNEXE : SCENARIOS ETUDIES

Commune	SAINT-DIVY	SAINT-DIVY - ZA PENHOAT			
Destination du secteur		Ui			
Nombre d'habitations existantes	0	Nombre d'établissements existants	2	total	2
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet	4	total	4



SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	-	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	-	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	2	15 000,00 €
	Fosse toutes eaux et terre	Dispositif	13 000,00 €	-	- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	4	52 000,00 €
	Station d'épuration	EH	-	-	- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	6	1 920,00 €
Cout total					68 920,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	2	100,00 €
	Fosse toutes eaux et terre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	4	2 000,00 €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	6	150,00 €
Cout total annuel					2 250,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	-	- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	80	10 400,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	-	- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	46	4 600,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €	-	- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	-	- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €	-	- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	4	3 200,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	2	1 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	-	-	- €
	Poste de relèvement individuel	Forfait	5 000,00 €	1	5 000,00 €
	Autre	Forfait	- €	-	- €
Sous total					24 800,00 €
Maîtrise d'œuvre	%	6%	-	1 488,00 €	
Cout total					26 288,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	4	12 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	2	3 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €	-	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €	-	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €	-	- €
Cout total					15 000,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	80	80,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	46	46,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	4	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	2	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	-	-	- €
	Exploitation Poste de relèvement individuel	Forfait	250,00 €	1	250,00 €
	Autre	Forfait	- €	-	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	130,67 €	1	130,67 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	0	- €
Cout total annuel					506,67 €

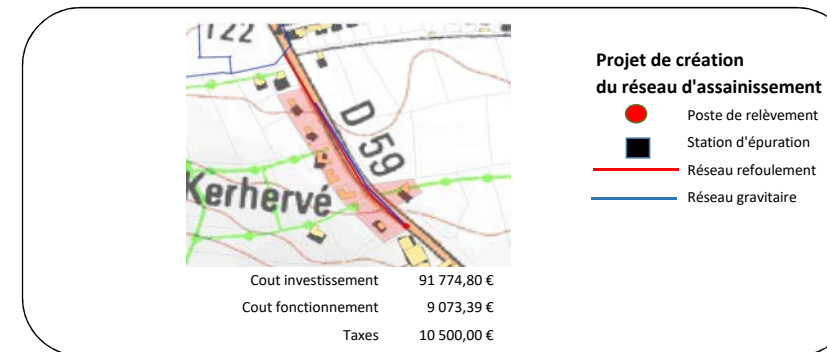
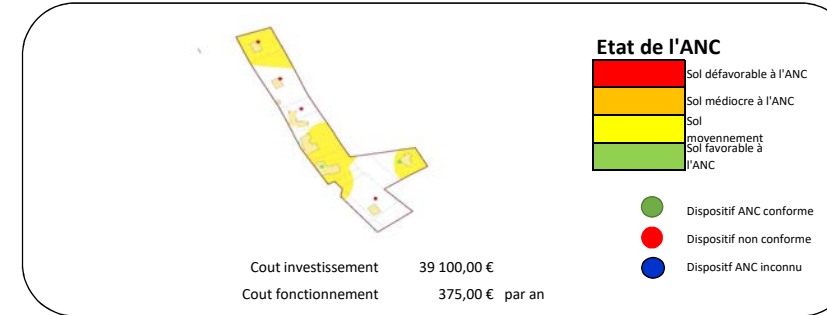
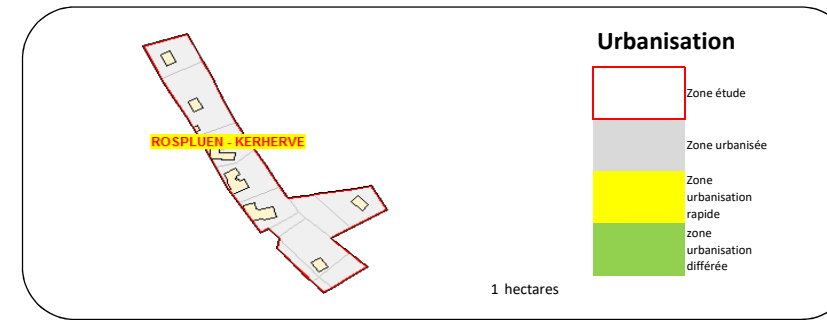
2 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit	0%		
		1	ANC non conformes soit	100%	
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		2			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		4			
Total dispositifs à construire		6			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	34%	66%	0%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	-	2	4	-	6
Autres contraintes particulières : ruisseau le long de la RD770					

	Actuels			Projet			Futur		
	Nombre d'habitations actuelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	0	0	0	0	0	0	0	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	0,82	0,82	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	0	0	0	0	0	0	0	0	EH

	Actuels			Projet			Futur		
	Nombre d'établissements	2	4	6	2	4	6	2	4
Flux d'EH							68	68	EH

Flux total d'EH	Actuels			Projet			Futur		
		0	0	68	0	0	68	0	0
Commentaires	<p>Les établissements présents sur la zone sont les entreprises EFI (Entrepot frigorifique d'iroise) et Prigent Abivien (entreprise de plomberie-chauffage-énergie renouvelable)</p> <p>On pose l'hypothèse de 20EH/ha pour la ZAC</p>								

Commune	SAINT-DIVY		SAINT-DIVY - Rospluen-Kerhervé		
Destination du secteur		Uhc			
Nombre d'habitations existantes	7	Nombre d'établissements existants	0	total	7
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet	0	total	0



SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	-	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €	-	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	5	37 500,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €	-	- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	-	- €
	Station d'épuration	EH	-	-	- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	5	1 600,00 €
					Cout total 39 100,00 €
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	5	250,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	5	125,00 €
					Cout total annuel 375,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	211	29 540,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	-	- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	-	- €
	Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	80	8 000,00 €
	Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €	211	8 440,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refolement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €	-	- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	7	5 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	-	-	- €
	Autre	Forfait	- €	-	- €
	Autre	Forfait	- €	-	- €
Maîtrise d'œuvre	%	6%	-	5 194,80 €	
					Cout total 91 774,80 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	7	10 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €	-	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €	-	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €	-	- €
					Cout total 10 500,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	211	211,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	80	80,00 €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	211	211,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refolement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	7	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	-	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	571,39 €	1	571,39 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €	-	- €

6 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	1	ANC conformes soit	17%		
	5	ANC non conformes soit	83%		
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter	5				
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer	0				
Total dispositifs à construire	5				
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	100%	0%	0%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	-	5	-	-	5
Autres contraintes particulières :					

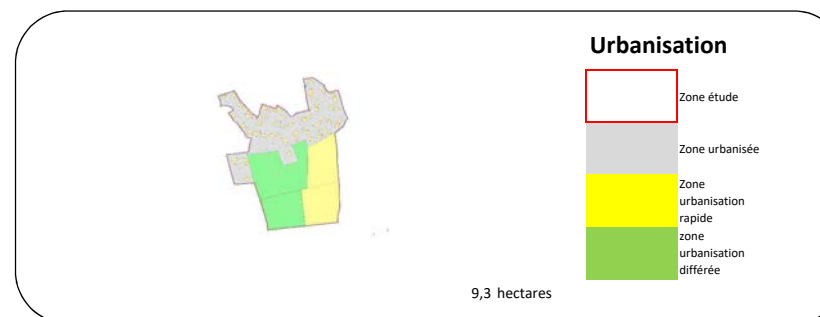
	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	7	0	7	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	18,2	0	18,2	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	14,924	0	14,924	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

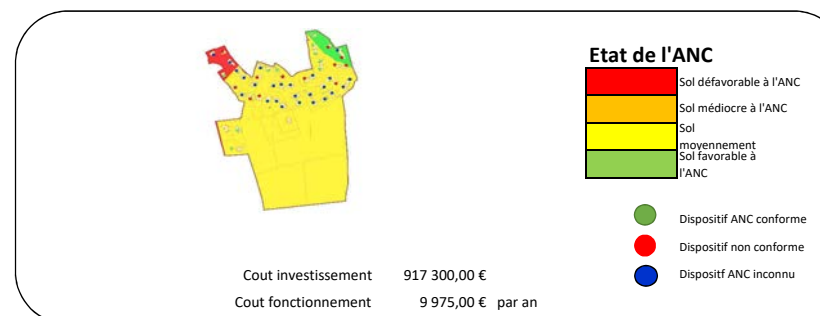
	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	14,924	0	14,924	EH



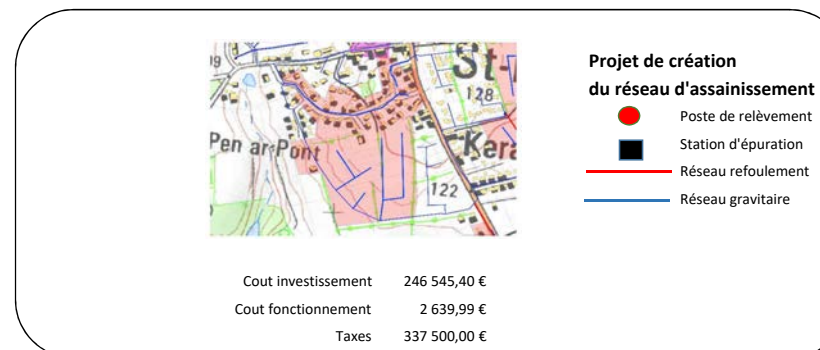
Commune	SAINT-DIVY		SAINT-DIVY - Orée du bourg		
Destination du secteur		Uhc, 1AUh2, 2AUh			
Nombre d'habitations existantes	47	Nombre d'établissements existants	0	total	47
Nombre d'habitations en projet	89	Nombre d'établissements en projet	0	total	89



SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	3	24 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	109	817 500,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €	3	39 000,00 €
	Station d'épuration	EH			- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	115	36 800,00 €
Cout total					917 300,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	3	150,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	109	5 450,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	3	1 500,00 €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	115	2 875,00 €	
Cout total annuel					9 975,00 €



Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	443	57 590,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	662	66 200,00 €
	Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €
	Poste de refolement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	89	71 200,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	47	37 600,00 €
	Station d'épuration	Nb EH			- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Sous total				
Maîtrise d'œuvre	%		6%		13 955,40 €
Cout total					246 545,40 €



Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	89	267 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	47	70 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
Cout total					337 500,00 €

47 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	10	ANC conformes soit	43%		
	13	ANC non conformes soit	57%		
	24	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		27			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		89			
Total dispositifs à construire		116			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	3%	94%	0%	3%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	3	109	-	3	116
Autres contraintes particulières :					

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel	
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €	
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	443	443,00 €	
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	662	662,00 €	
	Exploitation Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €	
	Exploitation Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €	
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €	
	Exploitation Poste de refolement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €	
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	89	- €	
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	47	- €	
	Exploitation Station d'épuration	EH		0	- €	
	Autre	Forfait	- €	0	- €	
	Autre	Forfait	- €	0	- €	
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 534,99 €	1	1 534,99 €	
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €	
	Cout total annuel					2 639,99 €

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	47	89	136	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	122,2	231,4	353,6	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	100,204	189,748	289,952	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	100,204	189,748	289,952	EH
Les conduites à poser dans les zones à urbaniser seront aux f				
2,15 ha en 1AUh2				
1,8 ha + 1 ha en 2AUh				



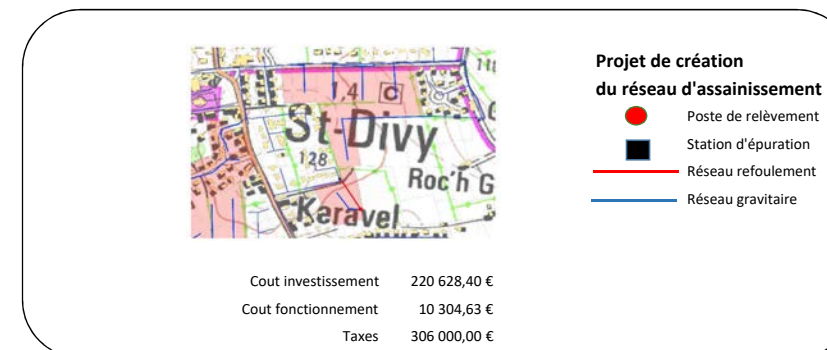
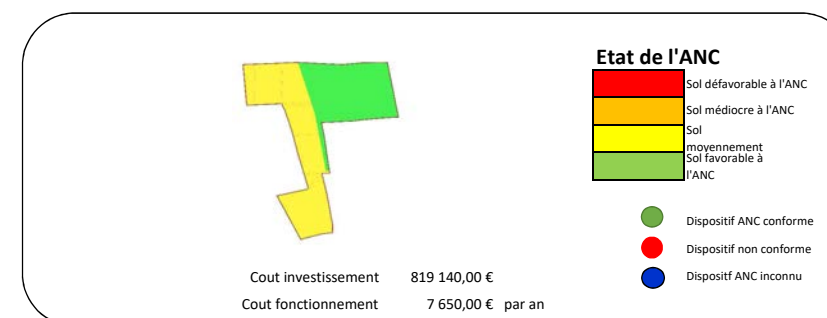
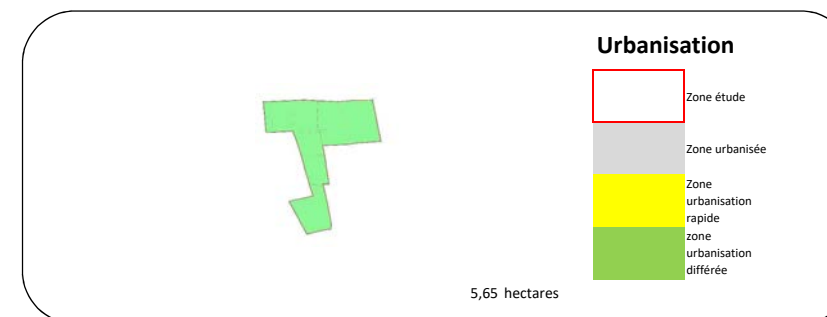
Commune	SAINT-DIVY		SAINT-DIVY - Keravel		
Destination du secteur		2AUh			
Nombre d'habitations existantes	0	Nombre d'établissements existants	0	total	0
Nombre d'habitations en projet	102	Nombre d'établissements en projet	0	total	102

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	43	344 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	59	442 500,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration	EH			- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	102	32 640,00 €
Cout total					819 140,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	43	2 150,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	59	2 950,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	102	2 550,00 €
Cout total annuel					7 650,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	124	16 120,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	719	71 900,00 €
	Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €
	Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €	88	3 520,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refolement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	102	81 600,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH			- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Sous total				
Maîtrise d'œuvre	%		6%		12 488,40 €
Cout total					220 628,40 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	102	306 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
Cout total					306 000,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	124	124,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	719	719,00 €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	88	88,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refolement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	102	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH			- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 373,63 €	1	1 373,63 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
	Cout total annuel				



0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit	#DIV/0!		
	0	ANC non conformes soit	#DIV/0!		
	0	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter	0				
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer	102				
Total dispositifs à construire	102				
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	42%	58%	0%	0%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	43	59	-	-	102
Autres contraintes particulières :					

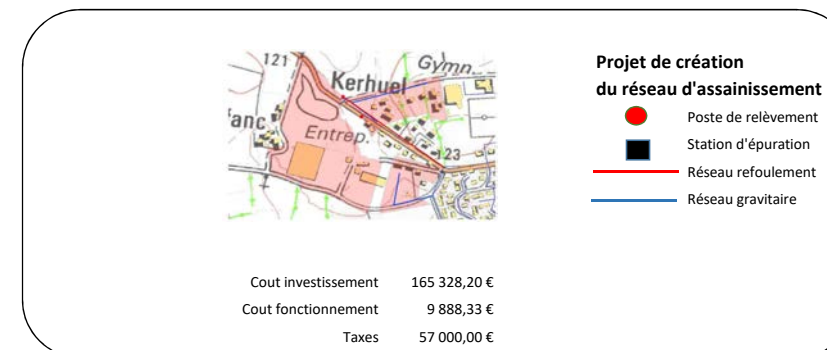
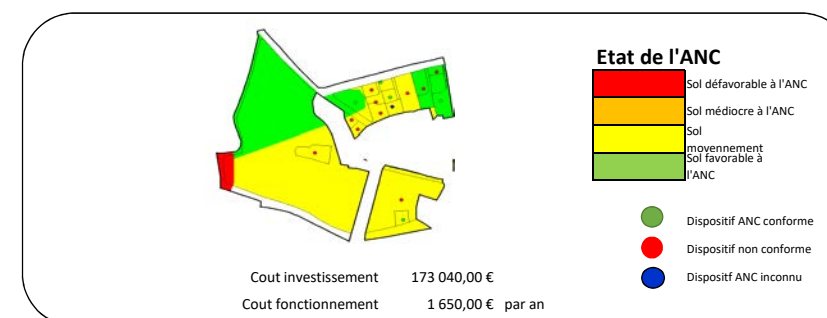
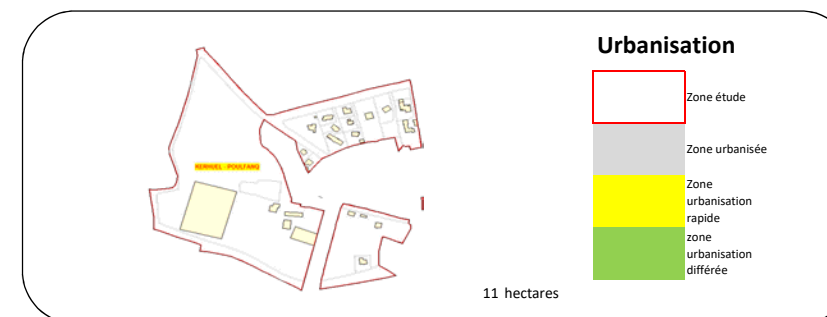
	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	102	102	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	265,2	265,2	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	0	217,464	217,464	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	0	217,464	217,464	EH

Il est à noter que les frais supplémentaires liés à l'envoi des effluents du secteur sur le poste existant de Roc'h Glaz ne sont pas pris en compte.

Commune	SAINT-DIVY		SAINT-DIVY - Kerhuel-Poulfang		
Destination du secteur		Uhc, Ui			
Nombre d'habitations existantes	16	Nombre d'établissements existants	0	total	16
Nombre d'habitations en projet	11	Nombre d'établissements en projet	0	total	11



SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	2	16 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	20	150 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration	EH			- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	22	7 040,00 €
					Cout total 173 040,00 €
Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	2	100,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	20	1 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	22	550,00 €
					Cout total annuel 1 650,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €	114	15 960,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	297	38 610,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €	118	11 800,00 €
	Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €	330	33 000,00 €
	Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €	1	35 000,00 €
	Poste de refolement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	11	8 800,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	16	12 800,00 €
	Station d'épuration	Nb EH			- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
Maîtrise d'œuvre	%		6%		9 358,20 €
					Cout total 165 328,20 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	11	33 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	16	24 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
					Cout total 57 000,00 €

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	114	114,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	297	297,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	118	118,00 €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	330	330,00 €
	Exploitation Réseau de refolement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €	1	8 000,00 €
	Exploitation Poste de refolement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	11	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	16	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH			- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	1 029,33 €	1	1 029,33 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €

16 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	5	ANC conformes soit	33%		
	10	ANC non conformes soit	67%		
	1	ANC non identifiés			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter		11			
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer		11			
Total dispositifs à construire		22			
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	9%	91%	0%	0%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	2	20	-	-	22
Autres contraintes particulières :					

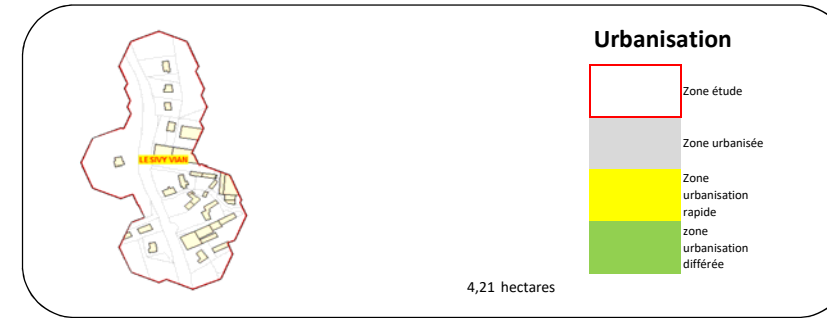
	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	16	11	27	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	41,6	28,6	70,2	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	34,112	23,452	57,564	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

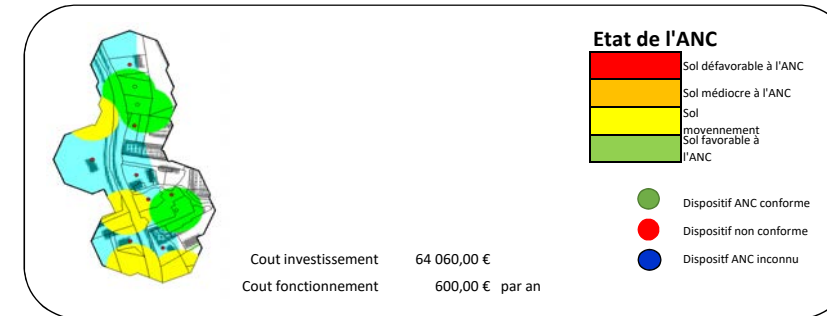
	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	34,112	23,452	57,564	EH



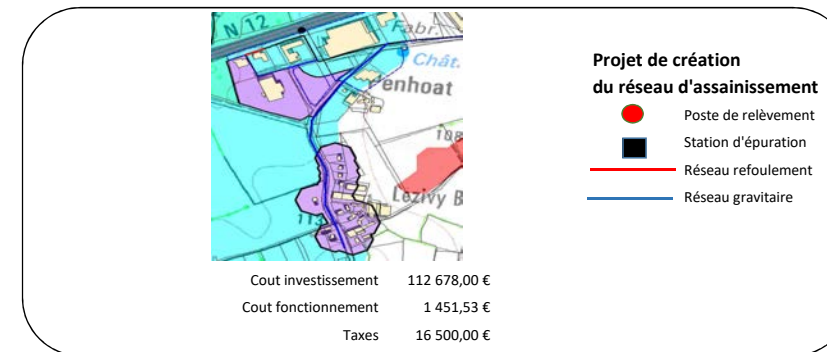
Commune	SAINT-DIVY		ST-DIVY - Lesivy Vian		
Destination du secteur		A			
Nombre d'habitations existantes	11	Nombre d'établissements existants	0	total	11
Nombre d'habitations en projet	0	Nombre d'établissements en projet	0	total	0



SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €	3	24 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	7 500,00 €	5	37 500,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Microstations	Dispositif	13 000,00 €		- €
	Station d'épuration	EH	30 000,00 €		- €
	Etudes de sol	Etude	320,00 €	8	2 560,00 €
Cout total					64 060,00 €
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	3	150,00 €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	5	250,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Microstations	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif	- €	0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	8	200,00 €
Cout total annuel					600,00 €



SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF						
Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total	
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	140,00 €		- €	
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	130,00 €	750	97 500,00 €	
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	100,00 €		- €	
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	100,00 €		- €	
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	40,00 €		- €	
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	35 000,00 €		- €	
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	45 000,00 €		- €	
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	800,00 €	0	- €	
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	800,00 €	11	8 800,00 €	
	Station d'épuration	Nb EH			- €	
	Autre	Forfait	- €		- €	
	Autre	Forfait	- €		- €	
	Sous total					106 300,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%		6%		6 378,00 €
Cout total					112 678,00 €	



Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	3 000,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	11	16 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Appartement supplémentaire	Forfait	500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	500,00 €		- €
	Cout total				

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	750	750,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	8 000,00 €		- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	8 000,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	11	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH		0	- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	701,53 €	1	701,53 €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
	Cout total annuel				

11 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	3	ANC conformes soit	27%
	8	ANC non conformes soit	73%
	0	ANC non identifiés	

Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter	8
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer	0
Total dispositifs à construire	8

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	33%	67%	0%	0%	100%
Nb dispositifs (hors établissements) concernés	3	5	-	-	8

Autres contraintes particulières :			
------------------------------------	--	--	--

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	11	0	11	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,6	2,6	2,6	habitants / logement
Nombre d'habitants	28,6	0	28,6	habitants
Flux d'EH par habitant	0,82	0,82	0,82	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	23,452	0	23,452	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH	0	0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur	
Flux total d'EH	23,452	0	23,452	EH
Commentaires				

